

LES DÉBATS

2^e
ÉDITION

**FORUM
MONDIAL**
— **NORMANDIE** —
POUR LA PAIX

4 - 5 JUIN 2019

L'ESSENTIEL

LES FAISEURS DE PAIX

www.normandiepourlapaix.fr



RÉGION
NORMANDIE

Avis aux lecteurs

Le présent ouvrage compile les synthèses des séquences de la deuxième édition du Forum mondial Normandie pour la Paix. Les propos tenus dans le cadre de cet événement n'engagent en rien la Région Normandie et ne reflètent pas son positionnement. Les synthèses ne sont pas des articles scientifiques. Elles compilent les différents points de vue et les éléments essentiels relevés pour chaque séquence.

Pour vous permettre de vivre ou revivre le Forum mondial Normandie pour la Paix 2019, la Région Normandie vous propose les synthèses des temps forts qui ont rythmé cette deuxième édition. Vous y retrouverez une version résumée des conférences et débats et une présentation des grands moments ayant marqué ces 4 et 5 juin 2019.

Le Forum mondial Normandie pour la Paix en quelques chiffres :



6 000 participants, dont 2 500 jeunes, venus pour débattre, apprendre, découvrir, échanger autour de la paix.



240 experts, Prix Nobel de la Paix, représentants de gouvernements, du monde académique et de la société civile réunis pour analyser les acteurs et les processus qui permettent de construire une paix durable.



Plus de 400 signataires du Manifeste pour la Paix pendant les deux jours du Forum.

Bonne lecture !

La Région Normandie

04.

LES DÉBATS

UN PANORAMA DES FAISEURS DE PAIX	06
→ Les femmes leaders de paix : une force pour l'avenir.....	06
→ Quelle politique européenne pour la paix ?.....	08
→ Le sport, toujours vecteur de paix ?.....	10
→ Journalisme de guerre : Génération Sarajevo.....	12
→ Quel rôle des autorités locales et régionales dans la construction de la paix ?	14
 COMPRENDRE LES CONFLITS CONTEMPORAINS, DES PRÉMICES À LA RÉOLUTION	 16
→ Corée du Nord : échec ou succès des négociations ?.....	16
→ Le processus de paix au Yémen : un parcours semé d'embûches	20
→ République démocratique du Congo : quelle sortie de crise ?	22
→ Colombie : la paix et après ?	24
→ Cameroun, un conflit naissant	26
→ Soudan du Sud / Soudan : la paix est-elle possible localement sans stabilité régionale ? ...	29
→ Venezuela : une crise latino-américaine et des intérêts internationaux	31
→ Syrie: quel rapport de force à l'issue du conflit ?.....	33
→ Conflit du Haut Karabagh : 25 ans d'impasse ?.....	35
→ Russie-Ukraine : les voies de résolution du conflit	37
→ La nouvelle diplomatie chinoise : quel impact pour la stabilité mondiale ?.....	39
→ Algérie : quelle nouvelle donne ?	41
→ Quel impact du Brexit sur les accords de paix irlandais ?.....	43
→ Les Rohingyas en Birmanie et au Bangladesh, une situation repassée sous les radars ?	45
 DÉFIS ET ENJEUX D'UNE PAIX DURABLE	 48
→ Constructions identitaires et montée des nationalismes	48
→ Brexit : construction/déconstruction européenne	50
→ Se reconstruire après un conflit : le retour des combattants.....	52
→ L'éducation, facteur de paix	54
→ Tourisme durable, un passeport pour la paix ?	56
→ Changement climatique et ressources naturelles : les guerres de demain	58
→ L'Islam dans les relations internationales	60
→ Sciences et Paix : La paix est-elle le destin raisonnable de l'Humanité ?	62
→ Infox et stratégies de désinformation : les armes du XXI ^e siècle?	64
→ Les défis migratoires : enjeux globaux, réponses locales ?	66
→ Quel futur pour l'alliance transatlantique ?	68

Première de couverture : © FG Productions
Éditeur : Région Normandie
Conception et mise en page : Ubiquus
Rédaction : Ubiquus

Photographie : Dominique Hureau (Maison
de la Recherche en Sciences Humaines), Eric Bénard,
Eric Biernacki, Léonie Hamard (Région Normandie)
Imprimeur : La Maison du Document
Tirage : 250 exemplaires
Date de publication : novembre 2019



04.

LES DÉBATS

Un panorama des faiseurs de paix 06

Comprendre les conflits contemporains,
des prémices à la résolution 16

Défis et enjeux d'une paix durable 48



UN PANORAMA DES FAISEURS DE PAIX



De gauche à droite : Sarah Taylor, Catherine Turner, Christina Shaheen, Jody Williams

© Eric Bénard - Région Normandie

LES FEMMES LEADERS DE PAIX : UNE FORCE POUR L'AVENIR

Mardi 4 juin, 13h30-14h45, Salle Guillaume

Modératrice :

- **Sarah Taylor,**
Chercheuse senior,
International Peace Institute

Intervenantes :

- **Christina Shaheen,**
Conseillère pour les questions
de genre, Bureau de l'Envoyé spécial
du Secrétaire général pour la Syrie,
ONU
- **Catherine Turner,**
Professeure associée,
Durham University
- **Jody Williams,**
Prix Nobel de la Paix 1997

En dépit des nombreuses initiatives lancées ces dernières années, les femmes restent sous-représentées lors des processus de paix – seulement 2 % des médiateurs des processus supervisés par l'ONU sont des femmes – et certaines d'entre elles sont même assassinées pour leur implication. Pourtant, leur rôle semble essentiel lors des négociations, notamment pour promouvoir les droits des femmes.

Catherine Turner souligne que les processus de paix sont la conjonction des efforts menés à chaque échelon de la société, impliquant aussi bien les diplomates que les autorités politiques, religieuses ou sociales au niveau local. Selon elle, c'est notamment au niveau local que les femmes peuvent mettre en œuvre leurs qualités de médiatrices et exercer une forme de leadership dans les processus de paix. Christina Shaheen cite à ce propos l'exemple d'une initiative citoyenne née en 2018 de plusieurs groupes de femmes, ayant

débouché sur des manifestations pour la paix à Idleb en Syrie et sur une pétition signée par 10 000 femmes qui est parvenue au Conseil de sécurité de l'ONU. Cette initiative a permis d'alerter la communauté internationale sur la gravité de la situation humanitaire concernant les civils confrontés à la recrudescence des combats dans le nord-ouest de la Syrie.

En revanche, aux yeux de Catherine Turner, pour que les femmes puissent jouer un rôle significatif dans les processus de premier plan, il faudrait ajouter de nouvelles dimensions à la notion même de leadership, en ne tenant plus seulement compte des mécanismes de pouvoir mais aussi des aptitudes concrètes à la résolution des conflits.

Jody Williams a fait sien le principe suivant : « Si je ne fais rien pour changer une situation que je considère comme injuste, alors je fais partie du problème. » Elle a gagné la reconnaissance des participants aux processus de paix par sa capacité à pousser ses interlocuteurs à s'interroger sur leur propre comportement, quitte à adopter une attitude provocatrice. Elle ne s'est jamais sentie pénalisée par sa condition de femme, considérant que la reconnaissance s'obtient essentiellement par ses compétences. Sa plus grande réussite reste l'aboutissement de son combat contre l'utilisation des mines anti-personnelles, processus au cours duquel les femmes ont d'ailleurs joué un rôle majeur.

Les femmes sont porteuses d'innovation pour les processus de paix futurs. Elles sont en effet capables de remettre en cause les règles du jeu diplomatique traditionnel, créé par des hommes et fondamentalement fondé sur la notion de pouvoir et de domination militaire. Au-delà de leur image historique de « gardiennes du foyer », les femmes sont en effet plus enclines à embrasser les relations interhumaines à travers d'autres grilles de lecture que les rapports de force et de domination. À ce titre, elles méritent une meilleure représentation au sein des groupes de négociations.

Jody Williams a pris l'exemple du processus contre la prolifération des « robots tueurs », c'est-à-dire des armes robotisées dotées d'une capacité de décision autonome d'engager des cibles. Ces travaux sont coordonnés par une femme, qui s'est insurgée contre le fait que le panel d'experts qui avait été désigné était exclusivement masculin. Elle a exigé que les femmes représentent une part significative de ce panel, arguant que les femmes pouvaient enrichir le débat. Elle a fini par obtenir satisfaction sur ce point. L'idée de l'utilité de la présence des femmes au sein des panels d'experts est d'ailleurs de plus en plus défendue, y compris par les hommes.

Cet exemple illustre une autre problématique : les femmes n'obtiennent pas toujours directement la reconnaissance à laquelle elles peuvent prétendre de par leurs compétences. Elles doivent souvent combattre pour obtenir cette reconnaissance. Jody Williams tempère ce propos en soulignant que « tous les succès passés des femmes sont autant de marches que les femmes d'aujourd'hui peuvent gravir pour s'élever dans la société ».

QUELLE POLITIQUE EUROPÉENNE POUR LA PAIX ?

5 juin, 15h45-17h, Salle Auditorium

Modérateur :

→ **Antoine Arjakovsky**,
co-Directeur du département
de recherche Politique et Religions,
Collège des Bernardins

Intervenants :

→ **Alain Lamassoure**,
Député européen

→ **Elena Lazarou**,
Analyste politique, Service
de recherche du Parlement européen

Née des cendres de la Seconde Guerre mondiale, l'Union européenne (UE) porte dans son ADN un idéal de paix et de solidarité entre les peuples, qui doit se refléter dans sa politique extérieure. Cet enjeu impose de s'interroger sur la définition même de paix et d'innover pour imaginer une stratégie adaptée aux enjeux futurs.

Pour Antoine Arjakovsky, la géopolitique peut s'entendre au sens humaniste, c'est-à-dire entre États-nations solidaires, ce qui permet de passer d'une conception stratégique de la paix - « Si tu veux la paix, prépare la guerre » - à une conception préventive, qui, toutefois impose une participation de la société civile. Dans la mesure où la paix est un enjeu prioritaire pour l'UE, il s'interroge sur les moyens à adopter pour rendre cet objectif plus visible, citant par exemple la création d'un Commissariat à la paix.

Le rapport « Paix et sécurité en 2019 : panorama de l'action de l'Union européenne et perspectives pour le futur », récemment publié par Elena Lazarou, aborde ainsi le sujet de la paix avec une vision holistique, la promotion de la paix constituant une valeur horizontale qui doit être présente dans toutes les actions de l'UE vis-à-vis de l'extérieur. Telle est d'ailleurs la raison pour laquelle,

selon Elena Lazarou, l'UE n'a pas désigné de Commissaire pour la paix : la paix constitue le fil directeur de tous les aspects de sa politique extérieure, elle-même confiée, depuis le traité de Lisbonne, au Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères.

Comment des États-nations peuvent-ils travailler ensemble, en faveur d'une paix au bénéfice de tous ? Ce multilatéralisme au service de la promotion de la paix fait intégralement partie du modèle européen et emporte un pouvoir normatif dans plusieurs domaines que sont le développement, la promotion de la démocratie, la sécurité-défense, la désinformation, le terrorisme et les menaces hybrides. Enfin, le rapport pose la question de la manière dont l'UE parviendra à s'adapter à un environnement géopolitique dans lequel de nouvelles menaces ne cessent d'émerger.

Avec l'avènement de la guerre froide, il est devenu clair que de l'absence de violence résultait une forme de paix, qui cependant n'était pas nécessairement associée au bien-être des personnes. À l'inverse, la paix positive inclut d'autres éléments qui à la fois servent la prospérité et constituent des obstacles aux menaces de conflits. La définition de la paix positive a été travaillée en profondeur par l'Institute for Economics and Peace de Sydney, avec lequel Elena Lazarou a ensuite développé l'Indice Normandie, un baromètre qui permet de mesurer la vulnérabilité au conflit d'un pays.

Alain Lamassoure analyse que, grâce au miracle de la construction européenne, les pays européens connaissent désormais « la paix des cœurs », qui va bien au-delà de la paix positive, tandis que pour d'autres peuples du monde, la guerre reste la « continuation de la politique par d'autres moyens », pour reprendre les mots de Clausewitz. Cette « paix des cœurs » serait telle que les enfants européens s'avèreraient

complètement « vaccinés » contre la guerre. Les Européens n'imaginent pas la potentialité d'un conflit armé sur le sol européen, selon Alain Lamassoure.

Au niveau mondial apparaît un second niveau de paix. Certes, les foyers de guerre, pour la quasi-totalité d'entre eux internes à un pays, sont nombreux, mais le monde est en paix depuis trois quarts de siècle parce que les grandes puissances ont estimé plus intéressant pour elles de développer d'autres types de relations. Il ne s'agit toutefois pas d'une « paix des cœurs », mais plutôt d'un « silence des armes », susceptible d'être compromis à tout moment, surtout si les dirigeants des grandes puissances se montrent tentés de déstabiliser le système diplomatique.

Pour Alain Lamassoure, si ces différents indices s'avèrent particulièrement intéressants, il convient toutefois de les confronter à la dimension temporelle en gardant à l'esprit que la paix n'est jamais définitive, et qu'il est nécessaire de prendre en compte les spécificités nationales. En outre, le vocabulaire employé dans les débats politiques devrait également constituer un critère d'appréciation. Depuis une dizaine d'années, on note la présence de propos haineux dans l'expression du débat politique.

Pour préserver la paix, il faut savoir éviter les guerres prévisibles, préconise Alain Lamassoure. La guerre en Bosnie en est l'exemple : de nombreux signes indiquaient le risque de conflit, ce qui n'a pas empêché la communauté internationale de contraindre les Bosniaques à organiser un référendum, déclenchant ainsi la guerre. Le député européen considère que l'on peut soutenir la désignation d'un Commissaire à la paix, à la condition qu'il soit également en charge de la sécurité, c'est-à-dire en capacité de prendre des mesures de lutte contre les terroristes.

Alain Lamassoure constate qu'aucun des vingt-huit pays européens n'est plus souverain en matière de sécurité, c'est-à-dire qu'aucun pays européen ne peut plus mener seul une guerre telle que celle pratiquée il y a soixante-quinze ans sur les plages de Normandie. Les Européens préfèrent croire que personne ne les menace et que les États-Unis seront toujours

prêts à les aider. Or, les États-Unis ayant très clairement signifié que la sécurité de l'Europe de l'Ouest n'était pas leur priorité, celle-ci doit « prendre sa sécurité en main », selon Alain Lamassoure. Tous les États européens étant prêts à prendre une position commune sur ce sujet, le député européen plaide en faveur d'une mise à disposition du vote de la France au Conseil de sécurité de l'ONU en faveur de l'UE, associée à une alliance permanente de temps de paix.

Pour Elena Lazarou, une grande partie des menaces contre la paix s'avère désormais transnationale. Elle déplore donc l'absence de « héros de la paix » transnationaux capables d'inspirer et de se saisir des sujets à l'échelle internationale. Elle souligne que ces figures sont en train d'émerger et de fédérer des mouvements pour construire un futur différent, à l'image de Greta Thunberg.



De gauche à droite : Lorena Rodríguez, Bernard Amsalem, Gary Al-Smith, Daniel Costantini

© Eric Biernacki - Région Normandie

LE SPORT, TOUJOURS VECTEUR DE PAIX ?

5 juin, 15h45-17h00, salle Abbesses

Modératrice :

- **Lorena Rodriguez,**
Responsable Médias
et Communication, Peace & Sport

Intervenants :

- **Gary Al-Smith,**
Journaliste sportif et Ambassadeur
de l'UNICEF
- **Bernard Amsalem,**
Vice-Président du Comité National
Olympique et Sportif Français
- **Daniel Costantini,**
Ancien entraîneur de l'équipe
de France de handball

Selon une étude du cabinet de conseil AT Kearney, le sport pèse pour environ 620 milliards de dollars dans le monde. Pourtant, les ministères du Sport sont généralement ceux qui jouissent des budgets les plus faibles, alors même que le sport a montré sa capacité à s'inscrire dans des processus diplomatiques et à réinstaurer le dialogue entre les États. À titre d'exemple, en 1971, un match de tennis de table organisé entre un Américain et un Chinois a facilité la relance des échanges entre leurs deux pays. Des équipes communes

aux deux Corées ont aussi participé aux Jeux olympiques d'hiver de 2018. Selon les intervenants, la fonction de facilitateur de paix du sport dans une société donnée, voire à l'échelle mondiale, est sous-estimée.

Le mouvement sportif mondial est organisé autour du Comité International Olympique (CIO), des fédérations internationales et de leurs déclinaisons nationales, qui organisent les grands événements sportifs. Ces organismes contribuent à donner une image universelle au sport. Par exemple, tous les trois ans, le CIO et l'ONU organisent un congrès sur la paix et le sport : la notion de « trêve olympique » est quant à elle toujours d'actualité après plus de 3 000 ans, confirmant ainsi le caractère pacifiste du sport.

Pour Bernard Amsalem, « le sport est un médicament contre les dérives de la société ». Gary Al-Smith note quant à lui que le sport collectif est l'une des manières les plus simples de briser les barrières ethniques, religieuses, linguistiques, sociales et économiques. Lorsque des sportifs se retrouvent sur un terrain, ces différences n'existent tout simplement plus. Il suffit aux joueurs de connaître les règles qui s'appliquent. De même, les équipes de pays de petite taille, qui ne disposent pas d'infrastructures sportives majeures, sont en capacité de se mesurer à celles des pays

riches dans le cadre des compétitions. Pour beaucoup de jeunes issus de territoires économiquement défavorisés, le sport est un vecteur accessible à tous d'ascension sociale.

Toutefois, il ne suffit pas de placer des personnes en conflit sur un terrain pour que la paix apparaisse. Le sport ne se limite pas à sa dimension sentimentale ou symbolique. Il génère beaucoup d'argent, et dissimule des réalités plus tragiques.

Daniel Costantini remarque qu'en 1976, le continent africain avait boycotté les Jeux olympiques, et les nations occidentales avaient fait de même en 1980 lorsqu'ils avaient été organisés en URSS. Aujourd'hui, toutes les nations font le nécessaire pour être présentes, car ne pas participer aux Jeux serait interprété comme une volonté de s'exclure de la communauté internationale. Néanmoins, si les cérémonies d'ouverture et de clôture sont des moments de fraternité, la compétition en elle-même peut être considérée, dans une certaine mesure, comme une forme de guerre organisée et réglementée. Dans les sports collectifs, les discours peuvent même s'avérer belliqueux.

Certains supporters peuvent prendre trop au sérieux ce caractère guerrier, mais, pour Gary Al-Smith, le sport reste avant tout un miroir de la société, et s'il a sa place dans l'éducation, ses acteurs ont aussi une responsabilité. En ce sens, les riches clubs de football devraient, selon le journaliste spécialiste du sport africain, investir davantage dans les communautés qui les entourent, notamment pour montrer qu'il n'y a pas de place pour le racisme et l'intolérance dans le sport. Il considère également qu'ils devraient se montrer plus responsables vis-à-vis des sources de leurs financements, dans un contexte de rachat de clubs notamment par des pays du Golfe. Ces grands clubs de sport ont tendance à s'éloigner du peuple, alors même que celui-ci doit rester le premier acteur du sport, selon Gary Al-Smith. Il estime

que les événements sportifs se doivent d'être représentatifs des sociétés et des pays, car les athlètes constituent des modèles, notamment pour les jeunes.

Bernard Amsalem souligne la tendance à juger le sport à l'aune du football, qui cristallise les maux de la société. Or, la France compte cent dix-sept fédérations sportives différentes. La violence et le racisme sont rares dans d'autres sports collectifs comme le rugby ou le handball. Pour autant, il rappelle que le budget dédié au sport représente seulement 0,13 % du budget de l'État. Pour Bernard Amsalem, le sport n'est pas une dépense, mais un investissement. Ainsi, le sport représente en France un potentiel de 700 000 emplois supplémentaires, qui ne sont pas développés parce que le modèle associatif qui domine en France est inadapté à ce domaine d'activité. Le sport devrait plutôt s'inscrire dans l'économie sociale et solidaire, afin que son utilité soit mieux reconnue. Les associations sportives et les fédérations devraient alors être organisées en Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC)⁽¹⁾, dont la gouvernance pourrait alors associer partenaires privés et publics, afin que le sport devienne une puissance économique respectée.

Lorena Rodriguez note que le secteur du sport évolue rapidement, avec un développement des sports urbains et des e-sports, en particulier chez jeunes. Bernard Amsalem estime qu'un encadrement des e-sports est nécessaire pour éviter les dérives, mais ils doivent également être respectés dans le milieu du sport traditionnel, au risque d'un divorce définitif entre les deux, qui sera in fine nocif pour le sport en général. Pour Bernard Amsalem, l'avenir du sport passera avant tout par la pratique féminine. Dans un monde où les instances dirigeantes des fédérations sportives restent majoritairement masculines, c'est dans ce domaine qu'il reste encore le plus à faire.

(1) La Société Coopérative d'Intérêt Collectif, notion issue du droit français, a pour objet la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif qui présentent un caractère d'utilité sociale. La SCIC doit obligatoirement intégrer trois types d'associés ou d'actionnaires : des producteurs de biens ou de services, des bénéficiaires des biens et services proposés et des personnes physiques ou morales contribuant à l'activité de la coopérative (source : site internet de BPI France).

JOURNALISME DE GUERRE : GÉNÉRATION SARAJEVO

4 juin, 13h30-14h45, Salle Tocqueville

Modératrice :

→ **Mathilde Boussion,**
Journaliste indépendante

Intervenants :

→ **Jérôme Delay,**
Photographe, Associated Press

→ **Karen Lajon,**
Grand reporter, Journal du Dimanche

→ **Jean-Marie Lemaire,**
Correspondant au Maroc, France 24

→ **Emmanuel Ortiz,**
Photojournaliste

→ **Loïck Berrou,**
Journaliste, France 24

Pour un journaliste, couvrir une guerre signifie en narrer les événements et rapporter le vécu des populations, mais in fine, certaines guerres deviennent, pour ces professionnels, des expériences significatives. Le siège de Sarajevo en fait partie.

Des souvenirs communs ont marqué la mémoire des journalistes mobilisés pour couvrir ce conflit. Pour pénétrer dans Sarajevo assiégée, tous devaient passer par la fameuse « Sniper Alley », soit « un point de passage plutôt compliqué » d'après Karen Lajon. Une fois dans la ville, les photojournalistes indépendants cherchaient à réussir la meilleure photo, puis à la vendre pour se nourrir. Les journalistes envoyés par leurs rédactions travaillaient quant à eux avec l'aide d'un accompagnateur local, par le biais duquel ils réussissaient à se procurer diverses denrées de première nécessité.

Le siège de Sarajevo s'est caractérisé par sa très longue durée, à savoir plus de mille jours. Les journalistes y ont donc effectué des rotations de quelques semaines, qui leur imposaient de se réadapter, à chaque fois, aux spécificités de cet univers. Pour certains, cependant, la vie était bien plus simple à Sarajevo qu'à Paris, où l'indifférence des rédactions à l'égard de ce conflit les désespérait.

Les reportages étaient montés grâce aux moyens de la télévision bosniaque, avant d'être confiés aux personnes qui repartaient en avion pour la France. Dans un second temps, suite à l'arrivée sur place de l'agence Reuters et de ses moyens matériels, les images ont pu, moyennant rémunération, être envoyées par satellite aux rédactions parisiennes. Certains photographes ont également utilisé l'ancêtre du fax, le béliographe, capable de transformer en impulsion électrique les couleurs d'une image, en vue de leur transmission par satellite.

Plus globalement, à cette époque « tout se négociait à Sarajevo », notamment les photos et reportages des journalistes, aux yeux de Jérôme Delay. Si certains reporters sont parvenus à « gagner beaucoup d'argent grâce à ce conflit » d'après Mathilde Boussion, d'autres ont toutefois utilisé cet argent pour acquérir des voitures blindées, qu'ils louaient ensuite à d'autres journalistes ; en ce sens, ils ont sauvé des vies. En somme, « la débrouille » se trouvait au cœur de la survie des acteurs présents en Bosnie, mais la solidarité était également de mise face à la dangerosité de la zone : un système de pool permettait par exemple de n'envoyer, sur un événement, qu'un unique caméraman, ensuite chargé de partager ses images. Les journalistes indépendants profitaient quant à eux des moyens, notamment automobiles, de leurs homologues qui, eux, étaient équipés par leurs agences.

L'accès à l'information sur un théâtre de guerre s'avère spécifique à chaque conflit, explique Karen Lajon. En général, les premières quarante-huit heures offrent une vraie fenêtre d'opportunités aux journalistes, puis les accès sont très rapidement restreints. La mauvaise expérience des États-Unis au Vietnam les a incités à développer le principe du « journaliste embarqué » qui, progressivement, finit par s'approprier leur stratégie militaire. À l'inverse, les officiers français, encore marqués par la guerre d'Algérie, se caractérisent quant à eux par une politique de communication « extrêmement médiocre », d'après Emmanuel Ortiz.

Ce conflit a interrogé le rôle du journaliste. Certains reporters ont été sollicités par le Tribunal de La Haye en tant que témoins oculaires du massacre de Srebrenica. Or, cela pose question : lorsque le journaliste va au-delà du témoignage qu'est son reportage, assume-t-il simplement son devoir civique ou devient-il militant ?

Si le journalisme impose de prendre du recul, en évitant toute analyse manichéenne des événements et des acteurs, il convient de reconnaître que les reporters de guerre occidentaux ne sont pas parvenus à demeurer totalement neutres. Selon Jean-Marie Lemaire, ce conflit présentait même un aspect plutôt « romantique » pour les journalistes français, qui se sont approprié la cause défendue par les habitants de cette ville assiégée. Cette proximité entre la presse française et eux a peut-être même contribué au fait que, contrairement à leurs homologues anglais, les journalistes de l'Hexagone n'ont pas repéré la présence des premiers djihadistes, selon Karen Lajon. Avec le recul, elle qualifie désormais la Bosnie de « matrice d'Al-Qaïda ». De la même manière, certains cabinets de communication occidentaux ont très rapidement cherché à présenter la population serbe comme les « méchants », alors que la cruauté du conflit s'avérait en réalité largement partagée par tous les belligérants, explique Jérôme Delay.

Les journalistes ont aussi pour fonction de questionner les décisions politiques, ce que les reporters français ont fait vis-à-vis de la participation de la France dans ce conflit, et de son rôle au sein de la Force de protection des Nations Unies. Selon Loïck Berrou, plus le temps passait, moins le corridor humanitaire de l'ONU n'avait de sens, jusqu'à ce que le conflit bascule complètement suite aux premières frappes de l'OTAN. Au-delà de leurs réflexions autour des choix politiques, les journalistes peuvent aussi exercer une influence sur les dirigeants. Karen Lajon affirme ainsi que le travail des reporters de guerre durant le siège de Sarajevo a entraîné la prise de conscience, certes tardive, du Président Clinton quant à la nécessité d'intervenir.

Parler de « génération Sarajevo » revient à évoquer les journalistes qui ont commencé leur carrière à ce moment de l'Histoire. Ce siège et, plus globalement, les conflits dans les Balkans, ont formé toute une génération de reporters de guerre et contribué à forger leur regard et leur façon de couvrir les conflits.



De gauche à droite : Kelly McBride, Xavier Cadoret, Dörte Liebetruht

© Léonie Hamard - Région Normandie

QUEL RÔLE DES AUTORITÉS LOCALES ET RÉGIONALES DANS LA CONSTRUCTION DE LA PAIX ?

4 juin, 15h15-16h30, salle CESER

Modérateur :

- **Thomas Andersson,**
Président du Conseil régional du Jämtland (Suède), membre du bureau de l'Assemblée des Régions d'Europe et du Congrès du Conseil de l'Europe

Intervenants :

- **Xavier Cadoret,**
Président de la Chambre des pouvoirs locaux, Congrès du Conseil de l'Europe
- **Dörte Liebetruht,**
Membre de la Chambre des Régions, Congrès du Conseil de l'Europe
- **Kelly McBride,**
Membre du Democratic Institute

L'implication des régions dans les processus de paix permet d'aborder avec plus de finesse leur implication dans les conflits, et, dès lors, de formuler des propositions concrètes et de mettre en œuvre des solutions innovantes. Xavier Cadoret souligne que la création et l'organisation du Forum mondial Normandie pour la Paix par la Région Normandie est une première réponse à la question posée.

De nombreux facteurs sont susceptibles de menacer la paix, ou tout du moins, la stabilité politique et démocratique d'un territoire. La société peut être déstabilisée par une rupture de la confiance entre le peuple et la classe politique, que ce soit dû à l'hégémonie de la parole de l'État ou à des mécanismes de désinformation. Certains sociologues pointent également l'affaiblissement des forces unificatrices, à l'image de la famille, des syndicats ou des partis politiques, comme vecteur de tension. Pour Xavier Cadoret, la diversité est également une source de clivages lorsque des difficultés surviennent, notamment sur le plan économique, l'incompréhension mutuelle étant un terreau favorable aux préjugés, aux rumeurs et à la discorde. Dörte Liebetruht souligne l'importance des échanges

culturels au niveau européen et international, processus auquel les autorités locales peuvent participer, pour faciliter l'ouverture à la différence. Ainsi, par exemple, le Parlement de Basse-Saxe dont elle est membre vise à faciliter la participation des étudiants au programme Erasmus. Cette politique a notamment pour objectif de permettre à tout un chacun de tirer profit de la mondialisation. Dörte Liebetruht mentionne également la gratuité des crèches, mise en place en Basse-Saxe afin de n'en exclure personne.

Xavier Cadoret met en avant la nécessité d'organiser les services publics à l'échelon territorial le plus pertinent, afin que ces derniers soient transparents et accessibles à la population. Cette condition semble fondamentale pour le maintien d'un dialogue efficace avec la société civile. Cela pose dans un premier temps la question de l'efficacité de l'organisation entre les différentes strates territoriales à l'échelle d'un pays. À titre d'exemple, la Lettonie est un pays dont l'organisation territoriale présente des lacunes : l'absence de niveau intermédiaire entre l'État et les communes empêche les plus petites d'entre elles de bénéficier des aides communautaires – les dossiers étant trop complexes à monter pour elles. À l'inverse, en France, des difficultés peuvent apparaître si plusieurs autorités territoriales sont potentiellement compétentes dans un domaine donné. Dans un second temps se pose la question d'une réelle autonomie budgétaire des autorités locales et régionales. Considérant que la démocratie ne peut fonctionner pleinement qu'avec le concours des territoires, le Conseil de l'Europe s'attache à promouvoir la décentralisation, mais il se heurte au contexte de restrictions budgétaires pour les autorités locales et de recentralisation du pouvoir par les gouvernements, selon Xavier Cadoret.

Pour sa part, Dörte Liebetruht insiste tout particulièrement sur le rôle des autorités locales dans l'analyse des processus actuellement à l'œuvre qui tendent à affaiblir les liens au sein de l'Europe, à l'image du Brexit. Kelly McBride rappelle que les valeurs démocratiques, enseignées à l'école, sont profondément ancrées chez les Britanniques.

Elle note cependant que durant la campagne sur le référendum relatif au maintien du Royaume-Uni de l'Union européenne, aucun lieu n'a été prévu pour permettre à la démocratie participative et au débat citoyen de s'organiser. Les citoyens ont donc dû former leur opinion sur cette question cruciale pour l'avenir de leur pays à partir des discours qui étaient relayés dans les médias et sur les réseaux sociaux. Aux yeux de Kelly McBride, les Britanniques ont ainsi été abreuvés, durant la campagne, d'informations plus ou moins pertinentes voire complètement erronées, et le Brexit est donc la conséquence de ce débat démocratique défaillant.

Kelly McBride note que les autorités locales sont capables d'accueillir les citoyens et de leur offrir un lieu où ils peuvent exercer la démocratie participative. Une assemblée a par exemple été constituée en sélectionnant de manière aléatoire des citoyens de la communauté germanophone belge. Cette assemblée a été invitée à réfléchir au calendrier de travail politique sur un certain nombre de dossiers. Xavier Cadoret évoque, à l'opposé, l'exclusion de la communauté russophone en Lettonie, qui n'a pas accès à la pleine citoyenneté ni à la représentation politique. La confiance envers la classe politique est essentielle à ses yeux. Il évoque d'ailleurs les résultats d'un baromètre réalisé en 2018 selon lequel « six citoyens sur dix dans l'Union européenne n'ont pas confiance en leurs principales institutions politiques nationales ». Xavier Cadoret estime que les autorités locales pourraient tenter de rétablir cette confiance si les gouvernements nationaux leur en laissaient les moyens.

COMPRENDRE LES CONFLITS CONTEMPORAINS, DES PRÉMICES À LA RÉOLUTION



De gauche à droite : Barthélemy Courmont, Mohamed ElBaradei, Jean-François Di Meglio

© Eric Bénard - Région Normandie

CORÉE DU NORD : ÉCHEC OU SUCCÈS DES NÉGOCIATIONS ?

4 juin, 17h00-18h15, salle CESER

Modérateur :

→ **Jean-François Di Meglio**,
Président, Asia Centre

Intervenantes :

→ **Barthélemy Courmont**,
Directeur de recherche, Institut des
relations internationales et stratégiques

→ **Mohamed ElBaradei**,
Prix Nobel de la Paix 2005 et
ancien Directeur général de l'Agence
Internationale de l'Énergie Atomique

La péninsule coréenne, occupée par les Japonais durant la Seconde Guerre mondiale, a été divisée en deux zones de part et d'autre du 38^e parallèle après la capitulation du Japon. En 1950, l'Armée Populaire de Corée, soutenue par l'URSS et la Chine, envahissait le sud de la péninsule, déclenchant la Guerre de Corée, le premier grand conflit de la guerre froide. Depuis 1953, les combats ont cessé et les Corées du Nord et du Sud coexistent dans un équilibre précaire – les deux pays sont techniquement toujours en guerre, aucun traité de paix n'ayant jamais été signé.

Entre-temps, le contexte géopolitique a fortement évolué. Le bloc soviétique a disparu, la Chine toujours communiste a abandonné l'économie planifiée pour se convertir à l'économie socialiste de marché, et la Corée du Sud est devenue une puissance économique régionale. La Corée du Nord a peu évolué en comparaison, demeurant fidèle à son modèle de régime stalinien.

Moins peuplée que ses voisins - deux fois moins que la Corée du Sud, cinq fois moins que le Japon et cinquante fois moins que la Chine -, et à l'économie radicalement moins développée, la Corée du Nord occupe néanmoins une place prépondérante sur le terrain diplomatique. Depuis 1985, alternant les phases de détente et d'escalade verbale avec la communauté internationale, le régime a réussi à mener à bien son programme nucléaire, et affirme être en capacité de frapper les États-Unis avec des missiles nucléaires. Ce succès a néanmoins été obtenu au prix de sévères sanctions économiques contre ce pays assez pauvre, où la famine est une menace permanente.

Aux yeux de Mohamed ElBaradei, il apparaît clair que l'arsenal nucléaire nord-coréen représente pour le régime un gage de sécurité par rapport aux États-Unis, qu'il perçoit comme une grande menace. Le programme nucléaire a d'ailleurs été mené à bien assez habilement puisque les Nord-Coréens ont pu profiter des atermoiements de la communauté internationale pour laisser planer le doute quant à leur réelle capacité à le faire aboutir – surtout sans le soutien de l'ex-bloc soviétique.

Barthélemy Courmont note que les changements opérés dans la politique internationale américaine au fil des ans ont servi les intérêts du régime nord-coréen. Bill Clinton avait pratiqué une politique d'ouverture, promettant à la Corée du Nord une aide pour construire des centrales nucléaires sur son sol et apporter au pays une aide humanitaire en échange de la suspension de son programme nucléaire. George W. Bush a adopté une ligne beaucoup plus dure que son prédécesseur, allant jusqu'à citer la Corée du Nord comme faisant partie de « l'Axe du Mal » aux côtés de l'Irak et l'Iran. Mohamed ElBaradei ajoute à ce sujet que lorsque les dirigeants nord-coréens ont été témoins de la totale annihilation de l'armée de Saddam Hussein pendant la seconde guerre du Golfe, ils ont certainement pensé qu'ils étaient les prochains que les États-Unis essaieraient d'éradiquer. Cela les a donc probablement incités à poursuivre leur programme nucléaire, estime Barthélemy Courmont – et d'ailleurs les premiers essais nucléaires nord-coréens ont eu lieu pendant la présidence de George W. Bush.

Barthélemy Courmont rappelle que Barack Obama, dans son discours de Prague en 2009, a prôné le désarmement global et a mené une politique d'ouverture tant envers les alliés que les « compétiteurs » de Washington. Cela n'a pas empêché la Corée du Nord de procéder à de nouveaux essais, ce qui a fortement embarrassé l'administration Obama.

Barthélemy Courmont analyse plus longuement les rapports entre le régime de Pyongyang et l'administration Trump. Donald Trump a tout d'abord cherché à intimider le régime nord-coréen, avant d'adopter une attitude beaucoup plus conciliante dans un second temps, allant jusqu'à déclarer qu'il « aimait » Kim Jong Un. Au demeurant, Barthélemy Courmont juge ce dernier « extrêmement prévisible », avec un mode de pensée « assez facile à comprendre ». Pour le régime de Pyongyang, l'arme nucléaire offre un pouvoir de nuisance qui ouvre la porte aux négociations au plus haut niveau. Force est de constater que cette stratégie a fonctionné, les rencontres entre Kim Jong Un et Donald Trump ayant tenu en haleine l'ensemble de la communauté internationale, rappelant les rencontres au sommet américano-soviétiques durant la guerre froide.

Barthélemy Courmont présage donc que la Corée du Nord ne renoncera pas à l'arme nucléaire. Il considère d'ailleurs les négociateurs nord-coréens comme habiles, leur jeu consistant à monnayer des concessions, comme par exemple le fait d'accepter que certaines installations nucléaires soient mises hors service ou inspectées. Quant aux diplomates américains, ils lui ont semblé insuffisamment préparés aux rencontres au sommet qui ont eu lieu. Mohamed ElBaradei rejoint cette analyse, estimant d'ailleurs que les deux parties n'ont pas joué « franc jeu » tout au long du processus de négociations, les Nord-Coréens adoptant un discours d'ouverture alors qu'ils avaient la ferme intention de poursuivre leur programme nucléaire, et les négociateurs de l'autre camp formulant des propositions dans l'espoir que le régime de Pyongyang finirait par implorer de lui-même.

Selon Mohamed ElBaradei, les traités de non-prolifération nucléaires sont devenus obsolètes. Les grandes puissances nucléaires ne se contentent d'ailleurs pas de moderniser leur arsenal, elles développent aussi des armes de types nouveaux, comme des robots guerriers autonomes, tout cela au nom de leur sécurité nationale. À ses yeux, le concept de « sécurité nationale » est totalement dévoyé et les processus à l'œuvre ne sont pas soutenables sur le long terme : les démocraties ont déjà tendance à s'effriter face à la montée du populisme. Pour lui, la question qui mérite d'être posée est la suivante : « Comment pouvons-nous apprendre à vivre ensemble sans avoir besoin de toutes ces armes ? » Mohamed ElBaradei ne considère pas que la Corée du Nord soit la principale menace à la paix dans le monde : le régime de Pyongyang est certainement conscient qu'à la minute où il utilisera l'arme nucléaire, le pays sera effacé de la carte. Le principal risque serait pour lui une escalade nucléaire involontaire basée sur une erreur d'interprétation, par exemple entre la Russie et les États-Unis. Les dirigeants ne disposent en effet que de quelques minutes pour prendre la décision de répliquer à ce qui s'apparenterait à une attaque nucléaire.

Indépendamment du nucléaire, se pose la question du conflit toujours officiellement en cours et de l'équilibre géopolitique de la région. Barthélemy Courmont analyse tout d'abord la situation du régime nord-coréen. Privé de son allié historique soviétique et face à une Chine qui prend ses distances – elle a voté certaines résolutions relatives à des sanctions économiques pour la Corée du Nord –, le pays apparaît relativement isolé. Il fait également face à des voisins dont la population et l'économie surpassent la sienne. Seul l'arsenal nucléaire coréen permet de rétablir un certain équilibre même s'il s'agit surtout d'une arme de dissuasion. La Corée du Nord semble donc incapable de prendre militairement le dessus sur son voisin du sud, et elle risquerait de se retrouver seule en cas d'attaque par une coalition internationale.

Pour ce qui est de la Corée du Sud, Barthélemy Courmont note que la population a été relativement insensible aux essais nucléaires car la reprise d'un conflit armé

conventionnel est une menace permanente et nettement plus tangible : la moitié de la population du pays vit dans l'agglomération de Séoul, à portée de tir de l'artillerie nord coréenne. Pour Barthélemy Courmont, il est possible que la politique de la main tendue lancée par le Président Moon Jae-in – politique en rupture avec ses prédécesseurs – aboutisse à des résultats concrets. Des signes tangibles de réchauffement des relations entre les deux pays ont déjà été constatés, Moon Jae-in allant jusqu'à effectuer une visite à Pyongyang. Barthélemy Courmont juge intelligente l'attitude du Président sud-coréen consistant à ne pas débattre de la question nucléaire avec la Corée du Nord, conscient que son voisin ne renoncera pas à son arsenal. Il axe plutôt son discours sur la possibilité de réaliser des investissements en Corée du Nord et de réunir des familles séparées par la guerre. Aujourd'hui, la signature d'un traité de paix n'est plus de l'ordre du fantasme, conclut Barthélemy Courmont.

Mohamed ElBaradei estime que le Président Trump pourrait parvenir à des résultats concrets avec la Corée du Nord, les deux camps offrant des concessions respectives selon un processus itératif. Le maintien du dialogue est fondamental à ses yeux. Barthélemy Courmont considère cependant qu'il eût été possible de faire aboutir le processus bien plus tôt en acceptant d'emblée le dialogue avec les Nord-Coréens.

Il observe par ailleurs que la Corée du Nord est l'un des derniers régimes totalitaires de la planète. De facto, il est impossible de connaître l'opinion de la société civile nord-coréenne. En revanche, du côté de la Corée du Sud, l'opinion publique est très attentive. La politique de la main tendue de Moon Jae-in est soutenue par une majorité de Sud-Coréens mais un renversement de l'opinion est toujours possible si les résultats attendus n'étaient pas atteints.

Toutefois, l'objectif ultime de chacun des deux régimes n'est pas seulement de conclure la paix, mais de parvenir à une réunification du pays selon Barthélemy Courmont. Il considère le retard économique de la Corée du Nord comme problématique à cet égard, car il estime que l'économie sud-coréenne n'est pas suffisamment robuste pour absorber

le choc de l'intégration de la population nord-coréenne et de la remise à niveau des infrastructures. C'est la raison pour laquelle les Sud-Coréens sont relativement inquiets de la perspective d'un effondrement soudain du régime nord-coréen.

Barthélemy Courmont et Mohamed ElBaradei se rejoignent dans l'opinion que le statu quo serait un pis-aller acceptable, pour la Corée du Nord et la Corée du Sud, mais aussi pour les autres puissances présentes dans la région. Mohamed ElBaradei souligne que la Corée réunifiée pourrait à terme devenir un rival économique sérieux pour le Japon. L'idée d'avoir une Corée pro-américaine dotée de l'arme nucléaire comme voisine potentielle

n'enchanterait guère la Chine. Enfin, Mohamed ElBaradei note que la présence militaire américaine en Corée du Sud, au Japon et à Guam a officiellement pour but de protéger l'allié coréen, mais qu'accessoirement elle permet aux États-Unis d'étendre leur réseau d'influence dans la région et de se préparer à un éventuel conflit avec la Chine.

Pour Mohamed ElBaradei, la communauté internationale a peut-être retenu une leçon du renversement du régime irakien, qui n'avait pas contribué au rétablissement de l'équilibre géopolitique tant attendu au Moyen-Orient : un équilibre fragile entre les belligérants peut être considéré comme satisfaisant, du moment que la menace d'un conflit armé puisse être contenue.

LE PROCESSUS DE PAIX AU YÉMEN : UN PARCOURS SEMÉ D'EMBÛCHES

Mardi 4 juin, 15h15-16h30, salle Robert le Magnifique

Modératrice :

→ **Mirna Jammal**,
Journaliste à France 24,
Vice-Présidente de l'Association
de la Presse étrangère

Intervenants :

- **Philippe Bolo**pion,
Directeur adjoint
du Plaidoyer mondial,
Human Rights Watch
- **Seyed Kazem Sajjadpour**,
Vice-Ministre pour
la recherche et l'éducation d'Iran,
Président de l'Institute for Political
& International Studies
- **Patricia Lalonde**,
Députée au Parlement européen

Le Yémen, autrefois surnommé « l'Arabie heureuse », est aujourd'hui ravagé par la guerre et la famine, et le processus de paix s'annonce particulièrement difficile. Seyed Kazem Sajjadpour résume le sujet par la question : « Comment peut-on dessiner les contours d'un Yémen pacifié ? »

Pour le Vice-Ministre d'Iran, la première condition fondamentale pour un retour à la paix est l'abandon des idées préconçues. Selon lui, les Saoudiens ont déclenché une offensive en pensant qu'elle ne durerait que quelques jours, mais le conflit s'est avéré beaucoup plus long et complexe que prévu.

Seyed Kazem Sajjadpour estime qu'un processus de paix ne pourra aboutir qu'en tenant compte des réalités du Yémen. Les Houthis sont un peuple fier tandis que les Yéménites sont l'une des plus anciennes nations au monde : aucun des deux ne renoncera à son identité. De même, une lecture manichéenne et simpliste du conflit

opposant la coalition saoudienne aux factions pro-iraniennes n'est pas pertinente, car de nombreuses parties sont impliquées, dont la France et l'Allemagne, par exemple, qui vendent des armes à l'Arabie Saoudite. Toutes les puissances de la région – voire au-delà – sont intéressées d'une manière ou d'une autre par le conflit yéménite. Seyed Kazem Sajjadpour considère également que la paix ne pourra venir qu'en rejetant la voie militaire. Un compromis acceptable par l'ensemble des parties doit être recherché.

La crise humanitaire au Yémen est l'une des plus dramatiques que Human Rights Watch ait pu observer, indique Philippe Bolopion. Les Houthis ont tout d'abord utilisé des enfants soldats et des mines anti-personnelles lorsqu'ils se sont emparés de Sanaa, et ils sont également accusés d'enlèvements et d'actes de torture. Quant à la coalition saoudienne, elle a organisé un blocus du Yémen, créant une grave crise humanitaire, et a bombardé les populations civiles, allant jusqu'à pilonner des écoles et des hôpitaux.

Selon Philippe Bolopion, les États-Unis endossent aussi une importante part de responsabilité, de par leur soutien à la coalition saoudienne, fournissant des armes et une aide logistique au clan saoudien. Le Royaume-Uni et la France soutiennent indirectement cette coalition, avec la vente de plusieurs milliards de dollars d'armes à l'Arabie Saoudite et aux Émirats Arabes Unis, tout en sachant que lesdites armes sont susceptibles d'être utilisées pour des violations des droits de l'Homme. Étant tous trois membres du Conseil de sécurité de l'ONU, ces pays adoptent une position bien plus mesurée qu'à l'égard de la Syrie par exemple.

Human Rights Watch préconise un embargo sur les armes envers la coalition saoudienne en répression des violations des droits de l'Homme. À l'heure actuelle, seuls quelques

pays, comme l'Allemagne, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède, ont suspendu leurs ventes d'armes aux belligérants. Human Rights Watch souhaite aussi que des mesures personnelles soient appliquées à l'encontre de Mohammed Ben Salmane, prince héritier saoudien et planificateur de l'offensive. Ce n'est que récemment que la communauté internationale a commencé à s'interroger sur ce personnage après le meurtre d'un journaliste saoudien dans un consulat turc.

Rebondissant sur les propos précédents, Patricia Lalonde souligne que le Congrès américain a voté un arrêt du soutien logistique à la coalition saoudienne, décision qui a été aussitôt invalidée par un veto présidentiel. Elle s'offusque également du traitement des journalistes ayant obtenu des informations prouvant que des armes françaises ont été utilisées sur le théâtre d'opération yéménite : cela leur a valu un interrogatoire de la part de la Direction générale de la Sécurité extérieure de France (DGSE).

Diverses résolutions ont été votées par le Parlement européen en vue de trouver une issue au conflit ou à propos des ventes d'armes mais elles ne sont pas contraignantes pour les États membres. Par ailleurs, une tentative d'engager un processus de négociation avec l'ensemble des factions s'est heurtée à une très forte inertie de la part de certains lobbies, faisant avorter le projet. La seule idée que les Houthis puissent s'asseoir à la table de négociations a déclenché la colère du clan saoudien, qui refusait de discuter avec ce qu'il considérait comme un groupuscule rebelle pro-iranien. Selon Patricia Lalonde, cette vision est hautement réductrice, les Houthis représentant une importante communauté au Yémen et n'étant pas de simples marionnettes manipulées par l'Iran.

Patricia Lalonde a souhaité se rendre à Aden et à Sanaa pour entamer des discussions mais son visa pour l'Arabie Saoudite ayant été refusé, son voyage a été annulé. Malgré cela, elle a réussi à accueillir au Parlement européen les négociateurs qui défendaient la position houthie à Stockholm.

Seyed Kazem Sajjadpour considère que les Houthis ont respecté les engagements qu'ils ont pris à Stockholm en se retirant de certains

ports, tandis que la coalition saoudienne poursuit ses bombardements, enfreignant ses propres engagements. Manifestement, cette dernière considère toujours qu'elle peut rapidement obtenir une victoire totale par la voie militaire et qu'elle n'a donc pas besoin de négocier la paix. Elle se sent également confortée par le soutien de membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU.

Un autre élément de complexité est évoqué durant le débat : les velléités sécessionnistes dans le sud du Yémen. Des milices armées, composées essentiellement de salafistes et financées par les Émirats Arabes Unis, sont à l'œuvre. Selon Patricia Lalonde, les Émiratis ont pour objectif une division du pays, avec l'indépendance du Yémen du Sud. Paradoxalement, ces milices combattent les forces du gouvernement en exil, qui est soutenu par les Saoudiens. Le gouvernement de Hadi est par ailleurs allié avec les Frères Musulmans, qui sont combattus par les Émiratis. La situation devient encore plus complexe si l'on considère que les Émirats Arabes Unis s'assurent le contrôle de ports et d'îles sur le territoire du Yémen du Sud, aux dépens de leurs alliés séparatistes.

Patricia Lalonde s'inquiète du risque que toute la région s'embrase à cause de la guerre au Yémen. Elle imagine par exemple que Washington pourrait finir par entrer en guerre contre Téhéran. Elle souligne néanmoins que d'autres puissances, et notamment la Russie, s'activent en coulisses en faveur du processus de paix, et que les États-Unis eux-mêmes semblent désormais prédisposés à négocier avec l'Iran – même si le pays ne se montre pas ouvert au dialogue dans le contexte actuel des relations irano-américaines.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : QUELLE SORTIE DE CRISE ?

4 juin, 15h15-16h30, Salle Tocqueville

Modératrice :

→ **Mathilde Boussion**,
Journaliste indépendante

Intervenants :

→ **Jérôme Delay**,
Chef photo Afrique, Associated Press

→ **Maria Malagardis**,
Journaliste, Libération

→ **Sonia Rolley**,
Journaliste, RFI

La République démocratique du Congo (RDC), deuxième plus grand pays d'Afrique après l'Algérie, s'avère extrêmement riche en minerais et fertile d'un point de vue agricole, mais manque cruellement d'infrastructures. Les conflits s'y succèdent depuis l'Indépendance déclarée en 1960, mais le départ sans violence du Président Kabila, au pouvoir depuis dix-sept ans, marque peut-être le début d'une nouvelle ère.

Si les élections ne se sont pas déroulées dans des conditions démocratiques exemplaires, le nouveau Président, Félix Tshisekedi, issu de l'opposition, a néanmoins appelé à la constitution d'une coalition avec le parti de Joseph Kabila au moment de la proclamation des résultats. Dans ce contexte, aura-t-il les moyens de mettre en œuvre sa propre politique ?

Durant la période électorale, tous les journalistes présents en RDC craignaient une explosion de violence. Or, malgré les difficultés opérationnelles, voire les entraves qui ont caractérisé les opérations électorales, la mobilisation et la patience des électeurs ont été une vraie surprise pour les observateurs internationaux. Certaines provinces n'ont toutefois pas pu prendre part au vote, soit en raison de la présence de groupes armés, soit du fait de l'épidémie d'Ebola. Pourtant, alors qu'en

2006, Kinshasa avait été le théâtre de véritables scènes de guerre avant même la publication des résultats, et que les élections de 2011 avaient été marquées par une semaine de violence postélectorale, pour la première fois en 2018, Sonia Rolley a pu constater l'absence de toute violence, malgré un résultat très contesté.

Selon Jérôme Delay, il semblerait que le parti au pouvoir ait orienté le scrutin afin de faire gagner le parti d'opposition historique, considérant sans doute que son candidat était « le plus contrôlable ». Cette situation incongrue s'explique aussi par une forme de prise de conscience de Joseph Kabila, mais surtout par « la fatigue du peuple », après tant d'années perdues en conflits. Pour Maria Malagardis, le départ de l'ancien Président était probablement encore plus important que l'identité de son successeur dans l'esprit des citoyens. En outre, la féroce répression des précédentes manifestations ne pouvait que décourager les Congolais de descendre dans la rue pour réclamer la vérité des urnes.

De plus, la République démocratique du Congo a vécu le génocide rwandais de très près, puisque deux millions de Rwandais, dont des génocidaires, ont alors traversé la frontière pour s'installer dans l'est de la RDC. Au sein des camps de réfugiés, les génocidaires rwandais se sont rassemblés en groupes armés et ont cherché à se couvrir en s'alliant à la rébellion congolaise de Laurent Désiré Kabila, père de Joseph Kabila. « Une période de dix années de crimes » a alors débuté, explique Sonia Rolley, générant plus de six cent crimes de guerre et contre l'humanité documentés par l'ONU dans son Mapping Report, sorti en 2010.

À ce jour, ces groupes armés demeurent très actifs. Bien qu'instrumentalisés par les pays voisins, ils prétendaient, suite au génocide, avoir des revendications politiques, qu'ils ont d'ailleurs souvent marchandées pour pouvoir entrer dans l'armée ; désormais,

ils fonctionnent bien davantage comme des associations mafieuses criminelles, impliquées avant tout dans les trafics de métaux, le racket et les enlèvements de commerçants. La population s'inquiète d'ailleurs beaucoup de leur implantation à Goma, ville quasiment assiégée, en situation d'urgence humanitaire flagrante. Pour autant, « la réponse humanitaire n'est pas la bonne », selon Maria Malagardis : en effet, le travail des ONG, malgré son importance, a jusqu'à présent conduit à reconstituer, de manière très frappante, d'un côté la ville coloniale et de l'autre, la cité africaine.

Les groupes armés se sont tellement morcelés avec le temps que l'insécurité constitue désormais une réalité dans tout le pays, mais la principale insécurité continue de provenir des forces de sécurité du pays, aux yeux de Sonia Rolley : d'après les données de l'ONU, plus de 60 % des violations des droits de l'Homme sont, sur l'ensemble du territoire, le fait d'agents de l'État. Certes, les noms de ces militaires ne figurent pas dans les rapports de l'ONU, mais il s'agit toujours des mêmes individus. Le Ministre du Développement lui-même a ainsi publiquement annoncé que s'il devenait gouverneur du Sud-Kivu, il serait en capacité de ramener, en ville, tous les groupes armés placés sous son autorité. Un autre élément atteste de la complicité entre l'État et les groupes armés d'après Maria Malagardis : alors que l'embargo sur les armes n'a été levé que pour les forces de sécurité, leur arsenal se trouve actuellement dans les mains des groupes armés et autres milices.

Ainsi, un point central de la sortie de crise aux yeux des intervenants sera la lutte contre l'impunité, qui doit constituer une priorité en République démocratique du Congo.

Interventions du public

Trois éminentes personnalités ont assisté à ce débat, apportant leur vision sur la situation en République démocratique du Congo.

Le Docteur Denis Mukwege, Prix Nobel de la Paix 2018, de nationalité congolaise, s'indigne de l'utilisation du viol comme arme de guerre en RDC. Dans son hôpital, il a recueilli le témoignage de nombreuses femmes victimes de violences sexuelles perpétrées par des membres de groupes armés, qui entretiennent des liens directs avec certains membres du gouvernement. C'est pourquoi il dénonce, à propos de la situation de l'Est de la RDC, un « chaos organisé par le gouvernement de Kinshasa et par les pays voisins », au profit économique de quelques individus. La complicité de l'État lui paraît évidente.

Denis Mukwege estime que la paix ne saurait se construire sans justice. Ainsi, il considère que l'ONU doit jouer son rôle en RDC en tant qu'instance supranationale, afin de condamner les auteurs des crimes contre l'humanité, qui ne sont pas tous de nationalité congolaise.

Pierre Buyoya, ancien Président de la République du Burundi, Représentant de l'Union africaine pour la sécurité au Sahel, s'est attaché à rappeler que l'ONU est déjà largement intervenue en République démocratique du Congo, sans pour autant relever les défis complexes qui affectent le pays.

Selon Jean-Marie Guéhenno, ancien Secrétaire général adjoint au Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, la présence des Casques bleus en RDC « limite le chaos » et leur retrait serait imprudent. Pour autant, il considère que la perte de crédibilité de l'ONU en République démocratique du Congo ne lui permet plus de conduire le pays vers une solution politique, qui ne pourra être portée que par les Congolais eux-mêmes.

COLOMBIE : LA PAIX ET APRÈS ?

4 juin, 13h30-14h45, salle Robert Le Magnifique

Présentation par **Félix Mora Ortiz**,
Président, La Paz Football Club

Modérateur :

→ **Mary Whelan**,
Ancienne Ambassadrice d'Irlande

Intervenants :

→ **Isabelle Ioannides**,
Analyste politique, Service de
recherche du Parlement européen

→ **Hal Philip Klepak**,
Professeur émérite d'histoire
et de stratégie, Collège militaire royal
du Canada

→ **Gonzalo Restrepo López**,
Président de la Fondation Casino,
Membre de la délégation négociatrice
du gouvernement colombien lors du
processus de paix de la Havane

→ **Margarita Rosa Hernandez**,
Conseillère exécutive auprès
du Président de Colombie
pour les accords de paix

Dans le cadre de l'édition 2019 du Forum mondial Normandie pour la Paix, un match de football a opposé la sélection normande et les Colombiens du club La Paz, une équipe réunissant sous une même bannière des victimes du conflit en Colombie et d'anciens guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) en réinsertion. Le club de La Paz est le fruit d'un espoir, celui de faire du football un mécanisme de réconciliation. Félix Mora Ortiz rappelle les grandes valeurs que le jeu collectif transmet : « le vivre ensemble, l'épanouissement, le travail d'équipe, qui sont les bases de la construction de la paix ». Il estime que la paix en Colombie ne passera pas uniquement par des paroles, mais impose des transformations sociales.

Gonzalo Restrepo López souligne que les négociations d'accords sont toujours plus faciles que leur mise en œuvre. Le destin de l'accord négocié entre une dizaine de responsables politiques et militaires de 2012 à 2016 a été placé entre les mains de 40 millions de citoyens, alors même que lors d'un référendum au cours duquel la population avait été invitée à répondre à la question « Soutenez-vous l'accord final d'achèvement du conflit et de construction d'une paix stable et durable ? », le « non » avait été victorieux à 50,21 %. Toutefois, la différence entre le « oui » et le « non » portait non pas tant sur l'accord de paix en lui-même, que sur le degré de clémence envers les chefs des FARC.

Pour assurer la réussite de cet accord de paix, le gouvernement intervient en premier lieu sur les structures rurales du pays, là où les inégalités sont les plus marquées. En effet, il est nécessaire de mettre en place l'équité en premier lieu dans un cadre local. Pour cela, l'accord prévoit le soutien des cent soixante-dix municipalités les plus pauvres du pays, qui ont connu directement les violences et survivent le plus souvent grâce aux économies clandestines. En ce sens, l'accord de paix intègre également un dispositif de substitution volontaire des cultures illicites, qui vise à faire en sorte que la plupart des victimes, mais également certains bourreaux, impliqués dans ces cultures passent du marché illégal au marché légal.

En outre, le gouvernement travaille sur la réintégration des anciens combattants, notamment en leur permettant d'être représentés au Congrès, à la Chambre des représentants et au Sénat. De plus, ceux qui ont travaillé pour les anciennes bases des FARC ont été rattachés au système de sécurité sociale, et reçoivent des aides financières.

Enfin, l'accord implique la réparation des victimes. Elles ont le droit de connaître la vérité, et d'avoir l'assurance que les violences ne se reproduiront plus.

Hal Philip Klepak précise néanmoins que la paix est possible parce que le principal groupe rebelle, les FARC, a été défait sur le terrain, ce qui l'a poussé à accepter des négociations. Au cours des années de conflit, l'armée colombienne a compris que la coopération avec la société civile était essentielle, et que le respect des droits de l'Homme constituait un moyen d'emporter l'adhésion de celle-ci. Selon lui, le gouvernement doit à présent traiter les difficultés socio-économiques qui ont conduit à l'origine au conflit. L'État doit de nouveau intervenir dans les régions pauvres, par exemple au travers de l'éducation ou des soins médicaux, mais cela ne sera possible que si la nation est unie dans l'idée de la paix. La réorganisation des forces de sécurité étatiques sera également importante dans cette période de transition, car elles doivent trouver leur place dans la société après un conflit de plusieurs décennies.

Toutefois, pour Isabelle Ioannides, la société civile ne doit pas avoir l'impression d'être responsable de la construction de la paix. Cette responsabilité incombe au gouvernement, d'autant que si la paix a été conclue avec les FARC, d'autres groupes armés continuent à être actifs dans le pays. En outre, selon Gonzalo Restrepo López, l'État a pris du retard dans la reprise des territoires autrefois contrôlé par les FARC, et ne leur a pas apporté suffisamment tôt l'eau, l'éducation, la santé et le travail, ce qui a laissé la place pour l'émergence de nouveaux chefs et de criminels. La réforme cadastrale devient alors essentielle pour une nouvelle distribution des terres.

Margarita Rosa Hernandez note que l'accord prévoit dans son article premier une réforme rurale et le recours à un cadastre polyvalent, qui permet une répartition plus équitable des terres. Un fonds foncier amènera également à distribuer gratuitement aux populations les plus touchées par la violence trois millions d'hectares de terres.

En outre, l'accord de paix met en place un système de justice transitionnelle, qui intègre en particulier deux institutions, la Commission de la Vérité et la Commission de recherche des personnes disparues. Sans elles, il ne pourra pas y avoir de réconciliation entre

les combattants et les victimes. Le Tribunal de la paix poursuit quant à lui les anciens dirigeants des FARC. Pour le gouvernement de Colombie, il est essentiel que tous ceux qui ne s'engagent pas contre la reproduction des crimes passés soient traduits en justice dans le cadre de ce processus transitionnel. Cette justice couvre non seulement les crimes qui peuvent faire l'objet d'une amnistie, mais également toutes les infractions qui ont été commises dans le cadre de la guerre ou qui constituent des violations du droit humanitaire international et des droits de l'Homme.

Selon Gonzalo Restrepo López, les victimes sont majoritairement favorables à l'accord de paix de 2016. Cependant, la mise en œuvre d'un tel accord est toujours complexe, et prendra 15 à 20 ans. Pour autant, les premières années d'application sont les plus importantes, car elles sont l'occasion de montrer qu'il existe une réelle volonté politique de respecter l'accord. Aujourd'hui, les Colombiens attendent une paix durable.

CAMEROUN, UN CONFLIT NAISSANT

4 juin, 13h30-14h45, Salle CESER

Modérateur :

→ **Philippe Bolopion**,
Directeur adjoint du plaidoyer
mondial, Human Rights Watch

Intervenants :

→ **Ilaria Allegrozzi**,
Chercheuse senior
pour l'Afrique centrale,
Human Rights Watch

→ **Akere Muna**,
Avocat, Commissaire aux sanctions
de la Banque Africaine de
développement, ancien Vice-Président
de Transparency International, ancien
Bâtonnier du barreau du Cameroun

Considéré comme un pays stable ces dernières décennies, le Cameroun est confronté depuis deux ans à de violents combats dans des régions anglophones entre les forces gouvernementales et des mouvements séparatistes. Les forces en présence s'accusent mutuellement de violations des droits de l'Homme.

Le conflit actuel trouve ses origines à l'époque de la création du Cameroun, le pays étant constitué de territoires colonisés respectivement par la France et par le Royaume-Uni. Les communautés francophone (majoritaire) et anglophone (minoritaire) ont cohabité pacifiquement pendant plusieurs décennies, non sans des difficultés liées en particulier à la coexistence de deux systèmes d'enseignement. La situation a rapidement dégénéré lorsque des protestations estudiantines ont été violemment réprimées, les manifestants anglophones aspirant à une plus grande équité dans la reconnaissance de leurs diplômes.

Ces tensions ont été nourries par une crise politique et sécuritaire latente. Le pays a été déstabilisé en amont par deux conflits : celui

avec les islamistes de Boko Haram au nord du pays, et la guerre civile centrafricaine, avec des incursions des rebelles sur le territoire camerounais. Ces deux conflits ont causé d'importants mouvements de réfugiés. La crise politique s'est quant à elle aggravée depuis les dernières élections présidentielles, le régime au pouvoir devenant de plus en plus répressif selon les observateurs internationaux.

L'Organisation Non Gouvernementale Internationale (ONGI) Human Rights Watch a enquêté sur le terrain au sujet des violations des droits de l'Homme perpétrées par les deux camps. Les forces de sécurité, la police et l'armée, sont accusées d'exactions contre la population au cours d'opérations dirigées contre les forces séparatistes : des villages auraient été incendiés et des meurtres de civils commis. Le Bataillon d'intervention rapide, composé de membres des forces spéciales de l'armée camerounaise, est particulièrement pointé du doigt. Human Rights Watch a notamment mené une enquête sur le cas d'un village pratiquement rayé de la carte dans le nord-ouest du Cameroun le 22 novembre 2018. La situation risque encore d'empirer dans la mesure où aucune suite judiciaire n'est jamais donnée à ces violences, les responsables étant même protégés. Akere Muna alerte même sur le fait que la population finit par s'acclimater à cette violence ambiante.

Les séparatistes sont principalement accusés d'enlèvements. Les établissements scolaires sont ciblés la plupart du temps, des enseignants et étudiants sont régulièrement kidnappés. Cent soixante-dix élèves ont par exemple été enlevés d'un pensionnat en février 2019 dans l'indifférence générale des médias.

Akere Muna témoigne avoir été pris dans une embuscade en se rendant aux funérailles d'un proche. Les combattants, armés de Kalachnikov, étaient âgés de quinze à vingt ans et étaient visiblement dépendants de la drogue. À ses yeux, il ne s'agit plus d'un

conflit naissant mais d'une guerre ouverte et violente. Les jeunes sont les premières victimes de ce conflit : pratiquement 90 % de la population anglophone n'a plus accès au système éducatif, obligeant les jeunes étudiants qui en ont les moyens à migrer vers les régions francophones. Ceux qui se risquent à fréquenter les rares écoles encore ouvertes sont la cible des séparatistes. Les enseignants eux aussi sont menacés voire assassinés. Les jeunes filles sont particulièrement exclues du système scolaire et sont sujettes à des grossesses précoces. Les enfants soldats sont de plus en plus nombreux et les trafics de drogue prospèrent. La réintégration de ces jeunes exclus du système scolaire s'avère d'ores et déjà très difficile.

Akere Muna a pris la décision de se présenter aux élections présidentielles face à Paul Biya, qui dirige le pays depuis 1982. Son objectif était d'insuffler un nouvel élan dans le paysage politique camerounais, dans un pays qui n'a connu que deux présidents depuis son indépendance. Il souhaitait aussi incarner une forme d'espoir pour les jeunes et pour les anglophones, et rassembler autour de l'idée d'une société plus équilibrée. Le pays possède les atouts pour devenir l'une des principales puissances économiques de la région mais il est gangrené par la corruption, et les clivages tribaux et religieux croissants le déstabilisent. Selon Akere Muna, le pouvoir en place ne cherche pas à les apaiser mais au contraire à diviser la population pour mieux la dominer : il estime que le Président Biya, réélu par plus de 71 % des voix, se sent aujourd'hui encouragé à poursuivre sur une ligne politique de plus en plus répressive, organisant des rafles parmi les opposants.

Human Rights Watch a été interdite de territoire dans le pays, le pouvoir en place cherchant à dissimuler les exactions contre les civils de la part des forces gouvernementales. Ces dernières se montrent avares de réactions lorsque Human Rights Watch les convie – ce que l'ONGI fait systématiquement – à livrer leur version des faits. L'organisation voit dans ce durcissement le signe d'une restriction des droits de l'Homme au Cameroun.

Aux yeux d'Akere Muna, la résolution du conflit semble actuellement impossible car l'attitude du pouvoir actuel relève du « déni total » et de la « pleine panique ». Les parlementaires camerounais qui essaient d'aborder la question sont privés de parole. Akere Muna a lui-même été accusé de sédition pour avoir écrit un article dans lequel il dénonçait le tabassage d'avocats et d'étudiants lors de manifestations. Maurice Kamto risque théoriquement la peine de mort pour avoir manifesté contre le pouvoir en place, car il est soupçonné par le pouvoir d'être membre d'un groupe séparatiste. Akere Muna dénonce d'ailleurs l'absence de prisonniers parmi les séparatistes armés, accusant le gouvernement d'ordonner de les tuer plutôt que de les emprisonner. Ilaria Allegrozzi mentionne des prisonniers qui ont été détenus à Yaoundé, dont certains ont été torturés. Des centres illégaux de détention existent ailleurs au Cameroun, où la torture est systématique.

Pour Akere Muna, la solution passerait certainement par l'octroi d'une plus grande autonomie aux Régions, chantier théoriquement lancé en 1996 mais toujours au point mort. Il lui semble indispensable que le processus de paix soit arbitré par des intervenants neutres, estimant que le dialogue est impossible entre les belligérants. Philippe Bolopion souligne d'ailleurs que l'État camerounais refuse de négocier avec les mouvements séparatistes, qu'il considère comme des terroristes et qu'il accuse de meurtres et d'actes de torture.

Ilaria Allegrozzi note que le conflit camerounais est peu connu, ce qui ralentit la mobilisation de la communauté internationale et notamment du Conseil de sécurité de l'ONU. Elle souligne notamment que la France, qui est le pays le plus susceptible de mettre l'État camerounais face à ses responsabilités, ne semble pas suffisamment impliquée. L'Hexagone doit également être vigilant quant à la manière dont il pourrait faciliter les violations des droits de l'Homme à travers la coopération militaire existante.

Interventions du public

Présent dans la salle, Pierre Buyoya, ancien Président du Burundi, est invité à réagir. Spécialiste des processus de paix dans la région du Sahel, il se déclare personnellement « inquiet » du conflit en cours au Cameroun, percevant « une guerre qui ne dit pas son nom ». L'Union Africaine a bien tenté de prévenir l'embrasement et de régler le problème à la source. Pierre Buyoya estime que, parmi les conflits africains, celui du Cameroun serait « l'un des plus simples à régler ». Malheureusement, les questions de souveraineté limitent souvent l'efficacité des initiatives lancées par les institutions internationales. Beaucoup d'États africains adoptent une attitude de déni vis-à-vis des conflits sur leur territoire.

À présent que le conflit est ouvert, Pierre Buyoya estime que sa résolution passera impérativement par l'ouverture d'un dialogue entre le pouvoir central et les mouvements séparatistes. Selon lui, l'État camerounais n'aura d'autre choix que d'accepter le dialogue tôt ou tard. D'expérience, il considère que la plupart du temps, cette acceptation intervient trop tardivement, après de nombreuses morts et destructions.

Pour Pierre Buyoya, « la solution militaire ne marchera pas, comme elle n'a pas marché ailleurs ». Il importe que la communauté internationale, à l'image de l'ONU, de l'Union Africaine et des ONG humanitaires, continue de faire pression pour que le gouvernement camerounais accepte le dialogue. Akere Muna prône d'ailleurs l'instauration, « au moins au niveau de l'Afrique, d'un droit d'ingérence en matière humanitaire », considérant les implications d'un conflit dans une région donnée pour les pays voisins.

SOUDAN DU SUD/SOUDAN : LA PAIX EST-ELLE POSSIBLE LOCALEMENT SANS STABILITÉ RÉGIONALE ?

5 juin, 15h45-17h00, salle CESER

Modérateur :

→ **Emmanuel Dupuy,**
Président de l'Institut Prospective
et Sécurité en Europe

Intervenants :

→ **Mohammed Nagi,**
Rédacteur en chef, Soudan Tribune

→ **Rory Keane,**
Directeur de l'office de liaison
aux Nations unies pour la paix
et la sécurité

→ **Hélène Papper,**
Directrice du Centre d'information
des Nations unies sur la Colombie,
le Venezuela et l'Équateur

Le Soudan est le plus jeune État de la planète. Créé en juillet 2011, il a rapidement sombré dans une guerre civile qui aurait fait, selon les estimations, entre 50 000 et 383 000 morts de septembre 2013 à avril 2018. Si 93% de la population du Soudan est musulmane, le Soudan du Sud accueille 60% de chrétiens, 33% d'animistes et 6% de musulmans, et la population est dominée par deux minorités ethniques, les Dinkas, ethnie du Président Salva Kiir, et les Nuers, ethnie du Vice-Président Riek Machar.

La guerre civile oppose ces deux personnalités à l'origine de la création de l'État en 2011 et issues du même mouvement de libération nationale, le Sudan People's Liberation Army (SPLA). Pour les forces politiques du Soudan, l'identité du pays doit s'articuler autour de l'islam. Les ethnies du Soudan du Sud étaient auparavant unies dans l'objectif de ne pas devenir des citoyens de second ordre au sein d'un État islamique. Une fois la sécession déclarée, la question de l'identité nationale s'est posée.

L'élection en 2005 de Salva Kiir en tant que Président de la région autonome du Soudan du Sud a constitué une première étape de participation active, notamment pour les jeunes et les femmes, à l'avenir de leur pays, que l'ONU a accompagné au travers de la création d'espaces de parole et de dialogue, par exemple en s'investissant pour le développement d'un journalisme libre. Le référendum d'autodétermination de 2011 s'est alors révélé porteur d'espoir, mais il devait être suivi d'une réconciliation nationale entre les différentes tribus du Soudan du Sud.

Selon Hélène Papper, des canaux de communication fiables ont manqué, et quand un conflit est né en 2013 au sein des forces de sécurité de Salva Kiir, la peur et les rumeurs ont pris le dessus : les populations ont repris les armes, donnant naissance à une guerre civile.

Huit accords de paix ont été signés depuis le cessez-le-feu de février 2014, le dernier en date du 12 mai 2019. Aujourd'hui, l'accord revitalisé sur la résolution du conflit en République du Soudan du Sud (R-ARCSS) du 12 septembre 2018 s'applique. Il prévoit en particulier une période pré-transitionnelle de six mois puis une période de transition de trois ans au terme de laquelle des élections seront organisées, mais également la mise en liberté d'un certain nombre de prisonniers, l'ouverture de corridors humanitaires, la création d'un fonds de reconstruction et la mise en place d'une nouvelle répartition des richesses du pays, qui ne se fonde plus sur des critères ethniques ou de proximité politique.

Aujourd'hui, la communauté internationale se mobilise toujours au Soudan du Sud, sous l'égide de l'ONU, au travers de la mission des Nations unies au Sud-Soudan, et le cessez-le-feu est quant à lui garanti par l'autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), qui associe sept pays du sud de l'Afrique, dont le Soudan et le Soudan du Sud.

Toutefois, selon Mohammed Nagi, le R-ARCSS visait avant tout à résoudre des problèmes apparus après les premiers accords de paix signés en août 2015, à commencer par la question des frontières tribales, Salva Kiir ayant divisé en 2016 le Soudan du Sud en plus de trente provinces, et la nécessité de réunifier l'armée sud-soudanaise. L'ancien Président du Soudan, Omar El Béchir, avait accepté dans le cadre d'un accord signé avec les États-Unis en décembre 2016 de promouvoir la paix au Soudan du Sud. Le Soudan avait alors commencé à s'impliquer en tant que médiateur dans la situation. Pour autant, les parties impliquées n'ont pas réussi à appliquer les conditions de l'accord de paix de 2018, et la période pré-transitionnelle a été prolongée de six mois le 12 mai 2019, dans l'espoir qu'elles trouvent un compromis pour mettre en place le processus de réunification de l'armée. Cependant, celui-ci ne sera pas possible sans soutiens extérieurs, en particulier des États-Unis, qui ont grandement réduit les aides destinées au pays sous la présidence de Donald Trump.

De plus, la destitution du Président du Soudan, Omar El Béchir, le 11 avril 2019 après la prise de pouvoir de l'armée, aura nécessairement des conséquences sur la situation du Soudan du Sud, d'autant qu'il soutenait le Sudan People's Liberation Movement-in-Opposition (SPLM-IO), le parti de Riek Machar lors de la première guerre civile. La période de pré-transition ne pourra aboutir aux effets prévus dans les accords de paix que si le dialogue entre les responsables politiques se poursuit. En ce sens, la rencontre organisée à l'initiative de l'Archevêque de Canterbury Justin Welby, les 9 et 10 avril 2019 au Vatican, entre le catholique Salva Kiir et le presbytérien Riek Machar, a été importante.

Pour Hélène Papper, la communication est essentielle, car elle permet d'humaniser les acteurs et d'amorcer le dialogue. Néanmoins, « vouloir l'indépendance ne suffit pas. Il faut un engagement dans la durée ». Or il n'est pas certain que les protagonistes du conflit aient réellement le désir de faire la paix. En outre, l'environnement régional est particulièrement divisé, notamment au sein de l'IGAD. Par conséquent, les acteurs internationaux doivent

appeler à ce que les responsables nationaux continuent à s'engager dans un processus de paix et de réconciliation. Dans un tel contexte, l'ONU ne remplace pas l'État, mais consolide les démarches mises en œuvre, notamment en assurant, dans les limites de ses possibilités, la protection des civils.

Rory Keane rappelle en outre que la construction d'un État constitue un processus psychosocial avant tout, qui prend nécessairement du temps. La communauté internationale doit accompagner ce processus, sur la base d'une compréhension correcte du contexte d'émergence de l'État en question, en s'alignant sur les initiatives locales plutôt qu'en s'y substituant. Ces initiatives émergent de la société civile, ainsi que des églises très présentes au Soudan du Sud, qui sont en mesure de mobiliser les femmes et de dépasser les barrières ethniques et claniques. Comme l'indique Hélène Papper, « les jeunes sont l'espoir du Soudan du Sud. Il faut maintenant leur donner la possibilité de dialoguer ».

VENEZUELA : UNE CRISE LATINO-AMÉRICAINE ET DES INTÉRÊTS INTERNATIONAUX

5 juin, 15h45-17h, Salle Robert le Magnifique

Modérateur :

→ **Pascal Drouhaud**,
Géopolitologue et Président,
Association LATFRAN (Amérique latine-
France)

Intervenants :

→ **Carmen Alguindigue Morles**,
Avocate, Professeure et Représentante
du gouvernement Guaido pour
Andorre

→ **Luisa Elena Molina**,
Professeure à la faculté des sciences
forestières et environnementales,
Institut de géographie et des
ressources naturelles, Université
des Andes-Venezuela, membre
de la chaire UNESCO Alimentation
du monde

→ **Jean-Jacques Kourliandsky**,
Directeur de l'Observatoire Amérique
Latine, Fondation Jean Jaurès,
Chercheur, Institut des relations
internationales et stratégiques

→ **Thomas Posado**,
Docteur en sciences politiques,
Université Paris VIII

Alors que plus de 10% de la population a déjà quitté le Venezuela soumis à des enjeux sanitaire et humanitaire, il est légitime de se poser la question de la présence d'acteurs nouveaux en Amérique latine. « Assistes-t-on à un retour de la guerre froide ? » s'interroge Pascal Drouhaud. Bien que le Venezuela ne soit plus à la une des journaux télévisés occidentaux, « la dictature d'État » s'y poursuit selon Carmen Alguindigue Morles.

Si les origines politiques de cette crise datent de la présidence d'Hugo Chávez, elle est désormais devenue une crise économique et sociale. Parallèlement, la crise locale s'est muée en crise régionale, sous l'effet des migrations de population, puis en crise internationale avec l'entrée en scène de nouveaux acteurs tels que la Chine, la Russie ou encore la Turquie. Or, pour Jean-Jacques Kourliandsky, l'apparition discrète de la Chine constitue un élément particulièrement intéressant, sachant qu'en Amérique latine, la Chine n'est pas considérée comme un pays communiste, mais bien comme la deuxième économie du monde. Pour ce qui concerne la Turquie, le Président Erdogan ne s'intéresse à l'Amérique latine que depuis janvier 2016, dans un but essentiellement économique. En signant le décret de l'arc minier de l'Orénoque, Nicolas Maduro s'est ainsi attiré les faveurs du Président Erdogan, particulièrement intéressé par l'or de la zone, mais aussi par la possibilité de manifester son mécontentement à l'égard des États-Unis sur d'autres dossiers. Bien entendu, le gouvernement Trump a joué un rôle majeur dans la crise vénézuélienne en reconnaissant immédiatement la victoire de Juan Guaido, avant d'adopter une position extrêmement offensive en termes de sanctions économiques. A contrario, la Russie, qui détient 49,9 % de la société Citgo, filiale nord-américaine de la première compagnie pétrolière publique vénézuélienne, se montre très intéressée par un maintien de Nicolas Maduro au pouvoir.

Le Venezuela constitue-t-il pour autant un sujet de sécurité nationale pour les États-Unis, la Russie, la Chine ou la Turquie ? Selon Thomas Posado, si les enjeux économiques sont importants, la crise vénézuélienne ne relève pas d'une problématique de sécurité internationale pour ces pays, non concernés par l'arrivée de migrants. De plus, les États-Unis, la Chine et la Russie ne pèsent pas sur ce conflit pour des raisons strictement pétrolières :

en réalité, pour ces grands acteurs, « céder à propos du Venezuela remettrait en question la gestion multilatérale des affaires du monde », selon Jean-Jacques Kourliandsky.

En somme, le Venezuela sert aujourd'hui de terrain d'affrontement dans le cadre de tensions géopolitiques dont la population vénézuélienne est devenue l'otage. Or, l'urgence humanitaire s'avère d'autant plus aiguë que le Venezuela n'était pas un pays pauvre avant la crise. Plus de 3 millions de Vénézuéliens sont partis pour rejoindre d'abord la Colombie, mais aussi le Pérou, l'Équateur ou même le Chili. Cette crise migratoire qui touche toutes les familles vénézuéliennes a toutefois permis de faire connaître, au reste du monde, la détresse actuelle des Vénézuéliens, qui souffrent de pénuries de médicaments et d'aliments ou encore de coupures d'eau et d'électricité. Tous ont été contraints de réduire leur nombre de repas quotidiens et de modifier leurs régimes alimentaires, générant, selon Luisa Elena Molina, un processus de malnutrition et de dénutrition.

Comme l'explique Carmen Alguindigue Morles, pour pouvoir envisager une sortie de crise, tous les acteurs impliqués doivent en premier lieu prendre conscience du fait que les difficultés du Venezuela se sont installées au cours des vingt dernières années, au fur et à mesure des violations successives des droits économiques, sociaux et civils des Vénézuéliens. Carmen Alguindigue Morles dénonce en effet un appareil gouvernemental « délinquant », à l'origine d'un « système de violation systématique des droits de l'Homme », comme en attestent les affaires portées devant la Cour Pénale Internationale.

Dans un tel contexte, comment initier des négociations ? Un dialogue n'est possible que si toutes les parties prenantes respectent le processus démocratique. En outre, pour Luisa Elena Molina, la crise humanitaire, dont le gouvernement Maduro a enfin admis l'existence, doit également être prise en charge dans les pays voisins, qui accueillent les migrants vénézuéliens. Enfin, les négociations ne devront pas porter uniquement sur les droits civils, mais aussi sur les droits à la vie et à la santé des Vénézuéliens, ainsi que sur leurs droits environnementaux, que les nouvelles exploitations de minéraux affectent en profondeur.

Cependant, un minimum de reconnaissance mutuelle entre les parties prenantes est indispensable pour commencer à dialoguer, et pouvoir espérer un compromis. Pour l'instant, chacune des parties considère que seul son point de vue peut permettre une sortie de crise. Plusieurs tentatives sont néanmoins en cours avec le soutien d'organisations extérieures : le groupe de Lima et le groupe de contact européen s'avèrent plutôt favorables à Juan Guaido quand, de son côté, l'Initiative Montevideo, qui réunit le Mexique, l'Uruguay et les pays de la Caraïbe et dont la position est plus nuancée, souffre du fait de n'être soutenue que par un nombre limité de pays. Enfin, récemment, un contact a pu être noué en Norvège entre les deux parties, mais la représentativité des personnes présentes pose encore question.

Comme pour tout processus de paix, le chemin s'annonce encore long pour rétablir le dialogue. Tant la multiplicité des acteurs internationaux impliqués que les impacts évidents de cette crise pour les voisins du Venezuela laissent entrevoir des discussions lentes et nombreuses avant que le Venezuela ne puisse redevenir une démocratie constitutionnelle.



De gauche à droite : Pascal Gollnisch, Christian Makarian, Nabil Fawaz, David Rigoulet-Roze

© Léonie Hamard - Région Normandie

SYRIE : QUEL RAPPORT DE FORCE À L'ISSUE DU CONFLIT ?

4 juin, 17h-18h15, salle Robert le Magnifique

Modérateur :

→ **Christian Makarian,**
Journaliste, L'Express

Intervenants :

→ **Nabil Fawaz,**
Membre du Parti Démocratique
du peuple syrien,
ancien Maire de Racca

→ **Pascal Gollnisch,**
Directeur général
de l'Œuvre d'Orient

→ **David Rigoulet Roze,**
Chercheur à l'Institut Prospective
et Sécurité en Europe

Le conflit en Syrie se démarque par le caractère éminemment dramatique de la situation humanitaire et géopolitique à laquelle il a conduit. Il a fait à ce jour entre 300 000 et 500 000 morts et mis sur les routes 14 millions de personnes (sur une population de 25 millions d'habitants avant la guerre), dont la moitié s'est réfugiée dans d'autres pays. Si Daesh, qui ne conserve plus qu'une petite zone territoriale à l'Est de la Syrie, est aujourd'hui quasiment défait,

des attentats continuent à être perpétrés en son nom. De plus, bien que la victoire du régime d'Al-Assad semble acquise, les vainqueurs du conflit semblent plutôt être, sur le plan militaire si ce n'est diplomatique, la Russie et l'Iran.

Christian Makarian perçoit l'intervention russe dans le conflit, à compter de mars 2015, comme une revanche de la Russie sur l'Occident, après son échec lors de la révolution libyenne de 2011 et les réactions négatives face à l'annexion de la Crimée en 2014. Il considère que cette intervention constitue pour le Kremlin un moyen de réaffirmer ses intérêts géopolitiques et de se refaire une place sur la scène internationale, tandis que, pour l'Iran, la Syrie est une pièce essentielle de son dispositif d'accès à la mer Méditerranée. Pourtant, lorsqu'il est question de la guerre civile syrienne, c'est bien la passivité de l'Occident qui frappe, conclut Christian Makarian.

Nabil Fawaz rappelle qu'au moment même où le Forum mondial Normandie pour la Paix a lieu, les avions russes, les troupes du régime d'Al-Assad et l'armée iranienne continuent à bombarder les villes et les villages dans une zone géographique réduite où se concentrent cinq millions d'êtres humains, sans que le reste du monde ne réagisse. Avant la guerre, la Syrie était un territoire riche, ne se caractérisant

pas par la présence de fondamentalistes religieux. Selon l'ancien Maire, les Syriens se sont révoltés, non pour demander du pain ou imposer une religion, mais pour la liberté et la démocratie, contre le régime d'Al-Assad, qui était assis sur la minorité alaouite et une politique de discrimination des sunnites.

Pour Nabil Fawaz, nombre de « crapules » se sont réunies en Syrie : le régime d'Al-Assad, la Russie, le Hezbollah et divers groupes chiites soutenus par l'Iran, le Pakistan et l'Afghanistan. Sans l'intervention iranienne en 2013, l'armée libre aurait probablement renversé le régime d'Al-Assad dès la première année du conflit. Aujourd'hui, l'horizon démocratique semble définitivement clos, comme le souligne Nabil Fawaz : « le régime peut bien dire : "Je suis tout", Al-Assad n'est rien de plus qu'un serviteur des Russes ».

L'ancien Maire de Racca reconnaît que l'opposition syrienne au régime d'Al-Assad rencontre un profond problème par son manque d'indépendance. David Rigoulet Roze ajoute que, fragmentée, elle a rapidement été annexée par une logique islamiste puis djihadiste, et n'a pas bénéficié d'appuis équivalents. Nabil Fawaz rappelle que lorsqu'au début de la guerre civile, seuls les pays du Golfe ont répondu aux demandes d'aide financière de la révolution syrienne, ils ont alors été libres de dicter leurs stratégies. Pour David Rigoulet Roze, la rupture préexistante dans le pays entre un islam rural conservateur et une Syrie plus urbaine et progressiste a également entraîné la constitution d'une dynamique qui a rapidement été utilisée par le Djihadisme.

Selon le chercheur, l'enjeu du conflit n'est plus aujourd'hui celui de la victoire militaire, mais celui de la paix. Certes, la Russie, l'Iran et la Turquie ont mis en œuvre le processus d'Astana, mais les acteurs en présence ont des intérêts divergents. David Rigoulet Roze constate que si Téhéran souhaite le maintien d'Al-Assad au pouvoir, Moscou est davantage attaché à conserver le régime institutionnel en place, qui n'a, du reste, pas encore repris la main sur l'ensemble du territoire. Il indique qu'au Nord, la Turquie a mis en place un semi-protectorat, justifié par la supposée menace kurde, qui fait du Président Recep Tayyip Erdoğan un acteur essentiel de la guerre civile. Pascal

Gollnisch remarque que, pour leur part, les Kurdes souhaitent transformer la Mésopotamie syrienne en Kurdistan syrien autonome, alors que la population y est à majorité arabophone et que la Turquie s'oppose à toute évolution en ce sens. David Rigoulet Roze rapporte aussi que l'Est est quant à lui sous le contrôle des forces démocratiques syriennes, soutenues par la coalition occidentale.

En outre, le chercheur considère que ni la Syrie ni la Russie n'ont les moyens d'assurer la reconstruction du pays, qui coûtera plus de 400 milliards de dollars et prendra plusieurs décennies. Seul l'Occident dispose des ressources nécessaires. Pour David Rigoulet Roze, il pourrait alors conditionner l'apport de moyens financiers à la mise en place d'une transition politique vers la démocratie, transition que la Russie est susceptible d'accepter, au contraire de l'Iran et de la Turquie. De plus, le retour des déplacés syriens dans leur pays d'origine sera impossible sans reconstruction préalable. Or, l'État syrien n'attend nullement leur retour selon David Rigoulet Roze : la Loi n°10 lui permet d'exproprier des centaines de milliers de syriens réfugiés à l'étranger.

Pascal Gollnisch ne perçoit pas, quant à lui, l'intérêt qu'aurait la Russie à renoncer à l'influence qu'elle possède aujourd'hui en Syrie, cette influence constituant sur la scène internationale l'étendard de l'honneur russe retrouvé. Par ailleurs, il déplore la résignation aujourd'hui presque traditionnelle des pays occidentaux face aux obstacles qu'ils rencontrent, en dépit de l'affirmation récurrente de leurs convictions vis-à-vis des droits de l'Homme. Cette résignation prend par moment le nom de « réalisme », se justifie parfois par des échéances électorales ou des intérêts économiques, ou encore se fonde sur l'idée que les atteintes aux libertés sont inéluctables dans certaines régions du monde.

Dans ce processus de retour à la paix et de reconstruction, Pascal Gollnisch estime que le pays peut compter sur la formidable capacité de résilience des Syriens, en particulier celle de jeunes femmes musulmanes et chrétiennes qui se mobilisent d'ores et déjà et multiplient les initiatives pour refonder la société syrienne. Sans nul doute, au-delà des tensions géopolitiques, le renouveau de la Syrie ne se fera pas sans elles.

CONFLIT DU HAUT-KARABAGH : 25 ANS D'IMPASSE ?

5 juin, 15h45-17h00, salle Tocqueville

Modérateur :

→ **Adam Hug,**
Directeur, Foreign Policy Centre

Intervenants :

→ **Leila Alieva,**
Chercheuse senior, St Anthony's College, Oxford University

→ **Laurence Broers,**
Chercheur associé, Conciliation Resources et Chatham House

→ **Olesya Vartanyan,**
Analyste, International Crisis Group

→ **Thornike Gordadze,**
Ancien Ministre d'État pour l'intégration européenne et euro-atlantique, ancien Vice-Ministre des Affaires étrangères de Géorgie

Vingt-cinq ans après le cessez-le-feu signé en 1994 suite aux affrontements entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, le Haut-Karabagh connaît encore des éclats de violence. Ce territoire à majorité arménienne a déclaré son indépendance le 2 septembre 1991, mais celle-ci n'est reconnue par aucun des pays membres de l'ONU. Pourtant, les négociations n'ont jamais été interrompues depuis 1992. Certes elles ont abouti à une certaine ouverture des frontières et à une réduction des violences, mais sans la mise en place d'un processus plus structurel avec pour objectif d'aboutir à un accord de paix durable, ces avancées restent fragiles.

Selon Laurence Broers, aucun conflit post-soviétique n'a pris autant d'ampleur que celui opposant l'Arménie et l'Azerbaïdjan. Il implique deux États souverains, membres de l'ONU, du Conseil de l'Europe et du

Partenariat pour la paix de l'OTAN, ce qui rend difficile toute prise de position des États tiers, en particulier occidentaux.

De plus, l'Azerbaïdjan connaît aujourd'hui une renaissance économique grâce au pétrole, qui lui permet de renforcer ses dépenses militaires sans pour autant instituer un réel pluralisme politique. Selon Leila Alieva, le Haut-Karabagh a été, aux yeux de l'Azerbaïdjan, instrumentalisé par la Russie pour faire pression sur le pays au moment où celui-ci souhaitait prendre son indépendance vis-à-vis du pouvoir de Moscou. Elle estime toutefois le régime du pays est devenu, au fil des années, de plus en plus autoritaire, notamment à compter de 2014, par peur d'une extension régionale des manifestations Euromaidan en Ukraine, ce qui l'a amené à emprisonner des personnalités de la société civile qui étaient particulièrement actives dans les discussions avec l'Arménie.

À l'inverse, l'Arménie ne dispose ni de pétrole ni de gaz, et se développe entre les intérêts divergents de pays étrangers. Laurence Broers souligne qu'elle a dû s'allier, contre le désir de la société civile, avec la Russie, et que les volontés de participation démocratique au sein du peuple ont été étouffées au profit d'un régime autoritaire. En outre, si la Turquie fut l'un des premiers États à reconnaître l'indépendance arménienne, elle a rompu les relations diplomatiques avec le pays après la prise par les forces arméniennes de la région de Kelbadjar. La tentative de normaliser les relations en 2009 a échoué, car la Turquie a soumis cette normalisation à la résolution du conflit du Haut-Karabagh selon les termes de l'Azerbaïdjan.

Enfin, la Géorgie est également essentielle pour l'Arménie, car toutes ses importations et exportations transitent par ce pays. Pour autant, la Géorgie craint qu'en cas de résurgence du conflit avec l'Azerbaïdjan, la Turquie et la Russie demandent le droit de transit par son

territoire pour leurs armées, ce qui aurait des conséquences catastrophiques pour elle.

L'implication des acteurs régionaux - la Russie, la Turquie, l'Iran, et la Géorgie - dans le conflit peut être vue à la fois positive, car leur influence préviendrait la reprise des violences, et négative, parce qu'elle empêcherait un règlement définitif du conflit. Le Kremlin a joué un rôle important dans les années 1990 en soutenant militairement et économiquement l'Arménie dans son combat contre l'Azerbaïdjan. Le cessez-le-feu de 1994 a été négocié en présence de la Russie. Selon certains, celle-ci a aujourd'hui pris le contrôle des principales entreprises de l'Arménie. Cette mainmise sur la souveraineté du pays a suscité le mécontentement au sein de la population arménienne, mécontentement qui a joué dans l'émergence du mouvement populaire non violent en 2017, ayant conduit l'année suivante à la démission de Serge Sarkissian, au pouvoir depuis 2008, et à son remplacement par le leader de l'opposition, Nikol Pachinian. Aux yeux de Laurence Broers, ce changement a montré aux Arméniens que sécurité et démocratie n'étaient pas nécessairement contradictoires. En janvier 2019, les Ministres des Affaires étrangères de l'Arménie et de l'Azerbaïdjan se sont engagés à préparer la paix.

Néanmoins, pour Laurence Broers, la prudence doit être de mise à l'égard de ce processus, car Nikol Pachinian reste focalisé sur les réformes intérieures et ne souhaite pas se rendre impopulaire par certaines décisions qu'il pourrait prendre vis-à-vis du conflit. Ilham Aliyev, le Président de l'Azerbaïdjan, a quant à lui le choix entre le statu quo, qui est susceptible de faire échouer le projet de libéralisation de l'Arménie de Nikol Pachinian, et une résolution du conflit qui pourrait n'avoir que peu d'intérêt pour son propre pays.

Selon Olesya Vartanyan, la paix au Haut-Karabagh est essentielle au développement économique et à la prospérité de la région. Pourtant, les populations ont le sentiment qu'une nouvelle guerre est inévitable, en raison de l'importance de la militarisation

du territoire au cours des vingt-cinq dernières années. Tous les jeunes du Haut-Karabagh doivent effectuer un service militaire de deux ans, et l'armée reste le principal employeur du territoire. Malgré tout, de plus en plus de jeunes, aussi bien en Arménie qu'en Azerbaïdjan et au Haut-Karabagh, s'inscrivent dans la mondialisation et souhaitent dépasser la question des frontières.

Sans réelle société civile au Haut-Karabagh et sans alternatives offertes à la population, il sera impossible de maintenir la paix. Les habitants du Haut-Karabagh, qu'ils soient restés dans la région ou qu'ils se soient réfugiés dans un pays voisin, sont exclus des processus diplomatiques. Pour Laurence Broers, l'institutionnalisation des associations du Haut-Karabagh s'impose, avec l'aide des organisations internationales, afin qu'elles puissent représenter la société civile, à la fois dans les discussions avec l'Azerbaïdjan, mais également dans la résolution des tensions internes au territoire.

La situation du Haut-Karabagh engage trois pays, mais également trois sociétés qui ont beaucoup en commun. Or, aucune paix ne sera possible sans l'engagement et l'accord de ces sociétés. Vingt-cinq ans ont ainsi déjà été perdus dans un processus qui prendra encore certainement plusieurs décennies.

RUSSIE-UKRAINE : LES VOIES DE RÉOLUTION DU CONFLIT

5 juin, 14h-15h15, Salle Robert le Magnifique

Modérateur :

→ **Antoine Arjakovsky,**
Co-directeur du Département
Recherches Politiques et Religions,
Collège des Bernardins

Intervenants :

→ **Galia Ackerman,**
Historienne, auteur du livre *Le régiment
immortel : la guerre sacrée* de Poutine

→ **Anastasia Kirilenko,**
Journaliste, auteur du film *Who is
Mister Putin ?*

→ **Constantin Sigov,**
Éditeur et professeur à l'Académie
Mohyla de Kiev

Les négociations diplomatiques entre la Russie et l'Ukraine stagnent depuis deux ans. La guerre a déjà fait presque 14 000 morts ainsi que des millions de déplacés et de blessés. Alors comment parler de Paix ? C'est la question sur laquelle la Commission « Vérité, Justice et Réconciliation entre la Russie, l'Ukraine et l'Union européenne » s'est penchée lors d'un séminaire à huis-clos dans le cadre de la deuxième édition du Forum mondial Normandie pour la Paix.

Créée en 2018 par le Collège des Bernardins, l'Académie Mohyla de Kiev, l'Université catholique d'Ukraine et l'association Mémorial de Moscou, cette commission est une instance de dialogue trilatéral réunissant des personnalités désireuses d'éclairer les causes

et de rechercher des solutions à la guerre russo-ukrainienne. Ce troisième séminaire interrogeait le rôle de l'Union européenne et la question de l'État de droit, l'une des trois causes à l'origine du conflit identifiées par la Commission, avec l'Histoire et les religions.

Selon la Commission « Vérité, Justice et Réconciliation entre la Russie, l'Ukraine et l'Union européenne », le respect du droit international exige l'arrêt immédiat de la guerre menée par la Fédération russe en Ukraine. La conception d'une souveraineté fondée sur le rapport de force, dénotée par les actions de la Russie, est contraire aux principes de l'État de droit.

Face à ces violations du droit international, la Commission a recommandé de ne pas renouveler le droit de vote de la Russie à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Elle propose non seulement de soutenir la résolution du Parlement européen⁽¹⁾, ratifiée en mars 2019, mais aussi de suivre les recommandations de la fondation Open Dialogue en faveur de la loi Magnitski⁽²⁾ et de mettre en place un dialogue entre les sociétés civiles ukrainiennes et russes.

La Commission « Vérité, Justice et Réconciliation entre la Russie, l'Ukraine et l'Union européenne » porte le principe du dialogue en toute liberté pour tout Ukrainien et Russe. Elle exige la libération de tous les prisonniers politiques et la création, sous l'égide de l'Union européenne, d'un registre unique documentant les cas de violations des droits de l'Homme.

(1) La résolution du Parlement européen du 12 mars 2019 sur l'état des relations politiques entre l'Union européenne et la Russie souligne notamment que « l'Union ne peut envisager de reprendre progressivement le cours normal de ses relations [...] avant que la Russie ne mette pleinement en œuvre l'accord de Minsk et ne rétablisse complètement l'intégrité territoriale de l'Ukraine » et qu'il est nécessaire « d'anticiper les consultations dans le cadre du processus selon le format Normandie, avec un rôle accru de l'Union ».

(2) La loi Magnitski porte le nom de l'avocat Sergueï Magnitski, décédé en prison en 2009, devenu symbole de la lutte contre la corruption. Adoptée par les États-Unis, cette loi autorise le gouvernement à sanctionner les personnes coupables de violation des droits de l'Homme, par exemple en leur interdisant de se rendre sur le territoire américain. Elle a inspiré d'autres législateurs, comme au Canada, en Estonie ou au Royaume-Uni. La fondation Open Dialogue plaide pour qu'une loi similaire soit adoptée par l'Union européenne.

Quelles actions politiques et éducatives mettre en place pour contrecarrer les infox, diffusées massivement en Occident par la Russie, sans rompre les liens qui unissent encore une partie des intelligentsias russe et ukrainienne ?

La Commission « Vérité, Justice et Réconciliation entre la Russie, l'Ukraine et l'Union européenne » a décidé de créer un forum citoyen sur Internet afin que Russes et Ukrainiens puissent, malgré la guerre, être en contact et penser à un règlement pacifique qui, pour l'instant, s'annonce extrêmement difficile. En outre, la Paix exigera une justice, absolument indispensable, pour cheminer vers une vraie liberté et une réelle solidarité entre européens.

Selon Galia Ackerman, la cause profonde du conflit en cours se trouve dans la victoire du peuple ukrainien sur la place Maïdan, qui a débouché sur la proclamation de la voie européenne pour l'Ukraine, tandis que, de son côté, la Russie prenait un chemin complètement divergent, celui de la réhabilitation de son passé soviétique. Une « faille civilisationnelle » s'est ainsi creusée, dans un contexte de forte militarisation des consciences russes.

Un référendum auprès de la population ukrainienne constituerait-il une solution ? Quelle question faudrait-il poser et sur quel territoire ? Au cours du référendum du 1er décembre 1991, la grande majorité des Ukrainiens s'est exprimée en faveur de l'indépendance. Pour Constantin Sigov, l'opinion des populations de Crimée ne peut pas être recueillie dans de bonnes conditions sans un arrêt préalable de la guerre et un retour des contrôles aux frontières. Quant au référendum de 2014, il s'est déroulé dans des conditions qui ne permettent absolument pas d'en reconnaître la validité : l'armée russe occupait alors la Crimée et, dès la publication des résultats, le Président Poutine a finalisé l'annexion, faisant de la Crimée une région de la Fédération russe.

En complément des dialogues diplomatiques, la Commission entend s'appuyer sur des groupes d'échanges cherchant à trouver des convergences pour le bien commun, avant de les soumettre à la société civile. Il convient en effet de contrer les demi-vérités qui se répandent actuellement, selon lesquelles, notamment, il ne s'agit pas vraiment d'une guerre, mais plus d'un conflit local.

Depuis l'annexion de la Crimée, la peur règne encore davantage en Russie, alors comment trouver des interlocuteurs en mesure de s'exprimer sans crainte pour leurs vies privées et professionnelles ? Anastasia Kirilenko suggère à l'Union européenne de passer par la voie de l'enseignement, les citoyens russes ayant encore le droit de se former sur des domaines professionnels très concrets, pas nécessairement politiques.

De son côté, la Commission « Vérité, Justice et Réconciliation entre la Russie, l'Ukraine et l'Union européenne » continuera d'œuvrer à la restauration d'un climat de confiance et d'accueillir tous les points de vue. Antoine Arjakovsky conclut que, pour assurer une paix durable, il est nécessaire de « passer d'États nations solitaires à des États nations solidaires ».

LA NOUVELLE DIPLOMATIE CHINOISE : QUEL IMPACT POUR LA STABILITÉ MONDIALE ?

5 juin, 14h-15h15, Salle Auditorium

Modérateur :

→ **Joris Zylberman**,
Co-fondateur et Rédacteur en chef,
Asialyst

Intervenants :

→ **Stéphanie Balme**,
Doyenne du Collège universitaire,
Sciences Po

→ **Nicolas Baverez**,
Membre du comité directeur de
l'Institut Montaigne, éditorialiste

→ **Hubert Testard**,
Enseignant à Sciences Po, co-auteur
de *Asie*, les nouvelles règles du jeu

→ **Jean-François Di Meglio**,
Président d'Asia Centre

La diplomatie chinoise actuelle, qui emporte de nouveaux partenariats et accords bilatéraux en lieu et place des alliances, s'avère conditionnée par plusieurs traumas fondateurs qu'ont été les guerres de l'opium, puis le traité de Versailles. Alors qu'en Europe, faire la paix consiste à pacifier les conflits, la Chine a développé le concept d'émergence pacifique : la paix reposant sur la prospérité économique, il faut se développer en harmonie avec le reste du monde. Or, depuis quelques années, sous l'impulsion du Président Xi Jinping, le pays se veut assertif, mais pas agressif, au sens où il se montre déterminé à défendre ses intérêts sur la scène diplomatique mondiale. De son côté, le Président Trump a fait de l'obtention d'un meilleur accord commercial le noyau central de sa diplomatie à l'égard de la Chine, les autres sujets ne constituant en réalité que des leviers pour lui permettre d'arriver à cette fin.

Cependant, selon Jean-François Di Meglio, la rupture n'est pas manifeste. La doctrine chinoise repose toujours sur l'affirmation

de soi, par opposition aux humiliations antérieures, ce qui lui impose de définir son espace. Or, la présence même de Taïwan permet à la Chine de ne pas se définir comme une puissance continentale. Certes, la Chine a des ambitions vis-à-vis de l'île, mais les plus belles victoires étant celles que l'on remporte sans avoir combattu, les ambitions chinoises se concentrent actuellement sur la possible élection, en 2020, du candidat le plus favorable à Pékin. Pour Jean-François Di Meglio, l'agressivité chinoise est avant tout dans les mots et affichée face à des interlocuteurs faibles, c'est pourquoi il préfère parler de « réappropriation d'une volonté de souveraineté ».

En mer de Chine du Sud, la Chine entend remplacer les décisions du tribunal arbitral de La Haye par un code de conduite, à date différemment accepté par les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Il convient cependant de reconnaître que la situation actuelle convient à certains. Pour Jean-François Di Meglio, il s'agit peut-être même d'une façon asiatique de réinventer la diplomatie de la paix, en lieu et place des traités.

La guerre commerciale sino-américaine n'a pas été initiée par la Chine, mais représente, pour elle un très fort enjeu économique, évalué à hauteur de 1,5 point de son produit intérieur brut. Certaines des demandes du Président Trump s'avèrent irréalisables : en se concentrant sur la Chine, il cherche à détruire la chaîne de valeur des biens importés par les États-Unis. Désormais, le discours chinois s'est durci et même si un compromis n'est pas à exclure, celui-ci aura peu de chance d'être mis en œuvre de façon satisfaisante pour la Maison-Blanche.

D'après Nicolas Baverez, depuis les événements de Tiananmen, le pouvoir chinois a échangé le développement et la stabilité contre le monopole du parti communiste

et la négation de la liberté politique. Ce modèle structure désormais assez largement un monde devenu bipolaire, tandis que l'expansion chinoise le déstabilise. La rupture est intervenue avec le dix-neuvième congrès du Parti communiste chinois d'un côté et l'élection de Donald Trump de l'autre. La réaction américaine a encore été accélérée par sa perception du nouveau lead de la Chine sur les sujets numériques et spatiaux. Progressivement, la guerre technologique est devenue confrontation stratégique qui se déploie sur tous les fronts. C'est pourquoi Nicolas Baverez parle de « seconde guerre froide » et s'inquiète d'un nouveau Sarajevo, eu égard au niveau de tension actuel.

A contrario, selon Stéphanie Balme, le monde n'est pas divisé en deux pôles mais en trois, le dernier étant le pôle européen, y compris sur le plan technologique. La Chine dispose désormais de tous les éléments nécessaires pour devenir une grande puissance technologique et produit chaque jour des innovations d'usage, tout en ayant la capacité à les changer d'échelle. Par ailleurs, alors qu'elle a complètement raté la révolution industrielle, son projet des Quatre modernisations lui permet, depuis quarante ans, de reconstituer un écosystème d'enseignements, de recherches et d'innovations extrêmement puissant.

De leur côté, les États-Unis ont compris la nécessité d'une stratégie plus offensive et, dans l'idée de gagner du temps, barrent la route de Huawei vers la 5G. Dans ce contexte, la Chine, bien que conquérante, joue le jeu du dialogue constructif avec le reste du monde. Cependant, elle ne lâchera jamais Huawei, le « cheval de Troie de sa puissance scientifique » à l'international, comme l'affirme Stéphanie Balme. Certains soupçonnent en effet les services secrets chinois de contrôler ce géant des télécommunications, étendard de l'excellence chinoise en matière technologique, à des fins d'espionnage.

Les nouvelles routes de la Soie emportent

des investissements chinois massifs dans les infrastructures, qui ont pour effet vertueux de redynamiser les politiques d'investissement des autres pays. Néanmoins, des problèmes de faisabilité opérationnelle apparaissent sur certains projets, et au-delà même des problématiques environnementales, certains des pays concernés se retrouvent complètement endettés. La diplomatie des routes de la Soie relève d'une stratégie cohérente de très long terme, qui vise à projeter le modèle chinois partout dans le monde.

Pour Stéphanie Balme, la Chine utilise en outre son modèle économique comme un soft power, auprès de nombre de régimes autoritaires, qui y voient une source de légitimité. De la même manière, Pékin profite des divisions existant entre les pays occidentaux, d'où l'extrême importance de la nouvelle politique européenne à l'égard de la Chine en cours d'élaboration, qui devra aboutir à l'horizon 2020.

ALGÉRIE : QUELLE NOUVELLE DONNE ?

4 juin, 13h30-14h45, Salle Abbesses

Modératrice :

→ **Neila Latrous,**
Rédactrice en chef Maghreb Moyen-Orient, Jeune Afrique

Intervenants :

→ **Kader Abderrahim,**
Directeur de recherches, Institut de prospective et de sécurité en Europe, maître de conférences à Sciences Po

→ **Jean Dufourcq,**
Contre-amiral en 2e section, Ministère des Armées, France, chercheur associé à l'Institut de stratégie comparée, École militaire de Paris

→ **Samir Yahyaoui,**
Responsable du mouvement citoyen lbytkar

La situation actuelle de l'Algérie engendre un profond changement de nature de son système politique. Jusqu'à présent très opaque, ce système est bouleversé par une population algérienne devenue hyper-connectée, ce qui modifie son regard sur son propre sort : les Algériens s'interrogent sur eux-mêmes et mettent en avant des revendications relatives à la gestion de leur pays et de ses ressources.

Intuitivement et collectivement, les Algériens ont réalisé que la violence politique n'était plus de mise et se sont emparés de la rue pour exprimer leurs revendications. Jamais plus ils ne reviendront en arrière, même si pour le moment, la transition politique n'est pas encore initiée. En effet, près de quatre mois après l'apparition de ce grand mouvement populaire, aucun porte-parole n'émerge pour porter les revendications collectives des Algériens.

Néanmoins, une nouvelle génération s'est constituée et a pris sa place dans la rue, où elle attend, patiemment, le départ de toutes les anciennes élites politiques. Elle ne veut pas non plus des islamistes, qui ne constituent plus un

recours politique crédible. De son côté, l'armée algérienne a, pour l'instant, écarté la tentation du coup de force militaire, mais pourrait être tentée de manipuler le risque islamiste. L'armée se sent responsable du devenir du pays, d'où de nombreux débats en son sein, parfois violents. Cependant, les généraux semblent conscients de la nécessité de laisser une place à la société civile.

Pour la première fois depuis 1962, le rapport de force entre le système en place et la rue s'est équilibré. Les Algériens défendent leur citoyenneté face à un système complètement déconnecté, bien que, de fait, le pays se retrouve dans un trou noir institutionnel, le Président en poste n'étant là que pour une période transitoire. La rapidité de la prise de conscience collective des Algériens a été tout à fait exceptionnelle. En outre, alors que leur vie quotidienne reste très difficile, leur mouvement s'est vite imposé comme pacifique. Ils se sont réapproprié leur propre citoyenneté, ce qui n'était encore jamais arrivé dans le monde arabe et s'avère tout à fait fondamental, au sens où cette réappropriation marque le début d'un processus politique.

« L'Algérie n'est pas et n'a jamais été un État », affirme cependant Kader Abderrahim qui, par « État », entend le fait d'assurer la bonne gouvernance d'un pays, de développer l'éducation de sa population et de garantir sa sécurité. Selon lui, elle n'est qu'un système mis en place, en 1962, par un groupe spécifique, ce dont ont conscience les Algériens : dans leurs slogans, ils n'emploient jamais le terme d'État. Selon Samir Yahyaoui, toutefois, « l'Algérie est une nation », bien que l'armée se soit complètement accaparée l'Indépendance de 1962, prenant de fait les citoyens en otage.

Il convient désormais de créer un cadre politique. Le chef de l'État-major de l'armée appelle au dialogue, mais sur quelles bases ? L'Algérie a besoin d'un socle de valeurs communes qui, pour l'instant, n'émerge pas. L'absence de porte-parole a, au départ, servi la révolution, au sens où elle a permis le renversement du rapport de forces, puis

l'apparition d'échanges, presque d'égal à égal, entre le système et la société civile. Pour Samir Yahyaoui, cette transition était nécessaire, mais désormais, le vide constitutionnel impose d'innover, par exemple en mettant en place une assemblée constituante, de manière à avancer vers un régime parlementaire. L'expérience tunisienne a cependant démontré l'existence d'un risque d'enlisement : faut-il alors en passer par d'autres formules, afin d'avancer plus rapidement, mais toujours dans le cadre d'une transition négociée ?

Jean Dufourcq estime que les perspectives économiques algériennes sont étroitement liées à la transition politique. À ses yeux, l'Algérie constitue un véritable « réservoir de croissance », dont le rayonnement pourrait dépasser ses propres frontières. L'absence de réaction des six pays avoisinants s'explique certes par leur prudence, mais surtout par leur espoir que l'Algérie emporte toute la région du Maghreb sur sa route, en vue de la création d'un véritable espace économique et social, laboratoire de la mondialisation.

QUEL IMPACT DU BREXIT SUR LES ACCORDS DE PAIX IRLANDAIS ?

4 juin, 15h15-16h30, salle Guillaume

Modératrice :

→ **Barbara Walshe,**
présidente du Conseil d'administration
du Glencree Centre for Peace and
Reconciliation

Intervenants :

- **Pat Hynes,**
Coordinateur du programme pour le
dialogue politique et communautaire,
Glencree Centre for Peace and
Reconciliation
- **Róisín McGlone,**
Coordinatrice d'un projet européen
de dialogue en Irlande du Nord,
Glencree Centre for Peace and
Reconciliation
- **Nina Obermaier,**
Conseillère du Négociateur en
chef pour la Task Force Article 50,
Commission européenne

À la suite du mouvement indépendantiste, qui débute en 1916, l'Irlande fut scindée en deux parties en 1921 : la République d'Irlande indépendante et l'Irlande du Nord, toujours rattachée au Royaume-Uni. À partir de la fin des années 1960, l'Irlande du Nord fut marquée par un violent conflit entre les partisans d'une Irlande unifiée - à majorité catholique - et ceux favorables au statu quo - à majorité protestante. Le Glencree Centre for Peace and Reconciliation a été fondé en 1974 dans le but de résoudre ce conflit, le processus de paix aboutissant finalement en 1998.

La problématique de l'Irlande du Nord est réapparue le 23 juin 2016, lorsque les Britanniques ont voté en faveur d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE), alors que 65% des Nord-irlandais s'étaient prononcés pour son maintien. Le Brexit devait entrer en vigueur en mars 2019, mais cette date

a été repoussée au 31 octobre. Les Irlandais redoutent l'issue du processus, notamment dans le cas d'une sortie sans accord.

L'Irlande du Nord entretient des rapports très étroits avec le Royaume-Uni. Un nombre important de ses ressortissants travaille en Grande-Bretagne. Les relations avec la République d'Irlande se sont également développées. Pat Hynes assimile le Brexit à une « profonde perturbation » politique, tant les implications sur la paix en Irlande du Nord et les relations avec le Royaume-Uni sont importantes. Il souligne que l'accord de paix de 1998 trouvait ses racines dans l'adhésion du Royaume-Uni à la Communauté économique européenne (CEE) en 1973. En effet, la République d'Irlande ayant intégré la CEE simultanément, la frontière physique avec l'Irlande du Nord s'est effacée, facilitant grandement la désescalade du conflit. Le spectre du rétablissement d'une frontière douanière en Irlande, qui aboutira nécessairement à des conditions de circulation des biens et des personnes dégradées, est donc source d'inquiétude.

Róisín McGlone témoigne de sa jeunesse à Belfast dans les années 1960 et 1970. Elle a grandi sur une terre exiguë et morcelée, et ses perspectives étaient limitées. Le Good Friday Agreement a marqué une révolution car il permettait aux habitants de l'Irlande du Nord d'envisager leur avenir aussi bien en Irlande qu'en Grande-Bretagne ou même dans les autres pays de l'UE. La mise en œuvre du processus de paix a été longue car toutes les installations militaires et les murs qui séparaient les communautés devaient être démantelés. Ces barrières symboliques ayant disparu, les Nord-irlandais ont pu vivre dans un pays en paix. Ils craignent désormais que l'instabilité générée par le Brexit ne déstabilise profondément l'équilibre actuel, et ne débouche sur une recrudescence des violences – même s'il est improbable que leur acuité soit aussi importante qu'aux heures les plus sombres. Plus généralement, Róisín McGlone craint que le Brexit ne provoque

une paupérisation de la population avec une montée du chômage et un dysfonctionnement du système éducatif.

Nina Obermaier confie que, dès le début des négociations avec le Royaume-Uni dans la cadre de sa sortie de l'UE, la question irlandaise est apparue complexe. Le gouvernement de Theresa May n'envisageait pas un maintien du Royaume-Uni dans une union douanière avec l'UE. Les États de l'Union européenne souhaitent que le Royaume-Uni ratifie le projet d'accord relatif à sa sortie, dans la mesure où cela offrirait la possibilité de mettre en place toute une série de dispositions réglementaires qui permettraient notamment de traiter les différentes problématiques concrètes soulevées par le rétablissement d'une frontière douanière autour de l'Irlande du Nord. Pat Hynes abonde dans le même sens, soulignant que l'accord serait sécurisant pour l'Irlande du Nord car, dans l'hypothèse où le Brexit entraînerait une récession au Royaume-Uni, elle pourrait maintenir ses relations commerciales avec les membres de l'Union européenne.

Avec ou sans accord, le Royaume-Uni ne pourra donc pas opérer une sortie de l'UE sans avoir à affronter d'importantes conséquences. « Les relations commerciales entre le Royaume-Uni et l'Irlande sont deux fois plus importantes qu'avec la Chine, l'Inde et le Brésil réunis », souligne Pat Hynes. Quoi qu'il en soit, le Royaume-Uni et l'Irlande resteront à leurs places respectives sur la carte de l'Europe, et il conviendra donc de trouver le moyen de poursuivre leurs relations. Rebondissant sur une question relative à la volonté du gouvernement irlandais de conclure des accords bilatéraux avec le Royaume-Uni, Pat Hynes explique que la réapparition d'une frontière avec l'Irlande du Nord n'impliquera pas seulement l'Irlande, mais l'ensemble de l'UE. Dès lors, il importe que les négociations soient menées au niveau de la Task Force, en concertation avec l'ensemble des États membres. Nina Obermaier ajoute que la solidarité entre les États membres est indispensable, et que le ciment de l'Union européenne pourrait finir par s'effriter si certains cherchaient à tirer leur épingle du jeu par rapport aux autres.

Nina Obermaier livre son analyse sur l'après-31 octobre. Les États membres de l'Union européenne ayant exclu toute renégociation

de l'accord obtenu par Theresa May, il n'existe que trois issues possibles : un maintien du Royaume-Uni dans l'Union, une sortie dans le cadre de l'accord ou une sortie sans accord. Ce dernier cas de figure est le plus redoutable. Toutes les réglementations européennes vis-à-vis du Royaume-Uni deviendraient instantanément caduques au 1er novembre 2019 sans qu'aucune mesure ne vienne s'y substituer. La situation serait chaotique pendant quelques semaines pour les autres États membres, mais ils se sont préparés ces derniers mois à cette éventualité. Pour le Royaume-Uni en revanche, les conséquences seraient catastrophiques car il faudrait combler le vide causé par la disparition soudaine de tous les accords mis en place depuis l'adhésion à l'Union européenne, un chantier qui durerait de nombreuses années. L'une des conséquences les plus fâcheuses serait la réapparition soudaine d'une frontière physique en Irlande, qui pourrait déstabiliser l'équilibre actuel.



De gauche à droite : Param-Preet Singh, Khin Zaw Win, Nancy Lindborg

© Eric Biernacki - Région Normandie

LES ROHINGYAS EN BIRMANIE ET AU BANGLADESH, UNE SITUATION REPASSÉE SOUS LES RADARS ?

5 juin, 14h00-15h15, salle CESER

Modérateur :

- **Philippe Boloipon,**
Directeur adjoint du plaidoyer mondial, Human Rights Watch

Intervenants :

- **Nancy Lindborg,**
Présidente, United States Institute of Peace
- **Param-Preet Singh,**
Directrice adjointe du programme de Justice internationale, Human Rights Watch
- **Khin Zaw Win,**
Directeur, Tampadipa Institute, ancien prisonnier politique

Les Rohingyas, minorité musulmane vivant en Birmanie, sont victimes depuis 2016, après plusieurs décennies de persécutions, d'une politique d'épuration ethnique. En 2018, le Forum mondial Normandie pour la Paix avait lancé, après une émouvante déclaration de l'activiste Tun Khin, un appel à la communauté internationale pour l'arrêt des violences.

Même si le sujet est beaucoup moins présent dans l'actualité en ce moment, la situation demeure toujours extrêmement grave.

Nancy Lindborg rappelle que le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme de l'ONU évoque « un génocide ». La complexité de cette réalité s'explique par le fait qu'elle prend racine dans trois oppositions anciennes, qui impliquent autant d'acteurs qui se considèrent chacun comme des victimes. Les premiers sont les Rohingyas, que l'on tente depuis très longtemps de chasser hors de la Birmanie. Près d'un million ont traversé la frontière du Bangladesh, et plus de 500 000 vivent encore dans la région d'Arakan, dans des camps de détention. Les seconds sont les habitants d'Arakan, qui s'estiment victimes des Bamas - l'ethnie majoritaire en Birmanie - depuis le XVIII^e siècle, lorsque ces derniers ont conquis la région. Enfin, une partie des Bamas ont le sentiment de résister à une invasion de l'islam, alors que les musulmans ne représentent que 5% de la population birmane.

Dans les camps, les Rohingyas n'ont pas accès aux études supérieures ou à de réels soins médicaux. Le gouvernement birman a accepté le retour des réfugiés au Bangladesh,

mais uniquement au terme d'un processus de vérification de leur identité. Pour autant, s'ils rentraient dans le pays, leur sécurité ne serait pas assurée, et ils n'auraient ni terres ni droits civils. En effet, la citoyenneté au sein de l'Union du Myanmar, nouveau nom de la Birmanie depuis 2010, dépend de la capacité du citoyen à prouver que sa famille était présente dans le pays avant 1824, date de l'arrivée des colons britanniques. Centre trente-cinq ethnies ont été reconnues dans ce cadre, mais ce n'est pas le cas des Rohingyas.

De plus, le gouvernement d'Aung San Suu Kyi ne compte aucun musulman, et les représentants des Rohingyas craignent l'emprisonnement s'ils reviennent en Birmanie. La minorité ne dispose alors d'aucune voix publique dans le pays.

Le sujet divise fortement la société birmane, à majorité bouddhiste. Lorsqu'elle constituait une colonie anglaise, la Birmanie était très cosmopolite, et les bouddhistes et les musulmans ont su vivre en paix. Selon Param-Preet Singh, après avoir vécu sous un régime autoritaire pendant trois décennies, un ressentiment latent s'est révélé avec l'arrivée de la démocratie, et le pays a vu l'émergence de bouddhistes ultranationalistes menés aujourd'hui par Ashin Wirathu, le « Ben Laden bouddhiste », qui encourage la violence contre les musulmans.

Aujourd'hui, l'islamophobie est une réalité quotidienne en Birmanie, et la majorité des Birmans soutient l'action du gouvernement. En outre, la situation des Rohingyas ne constitue qu'un aspect de la question des minorités en Birmanie. Des crimes ont été commis contre une multitude d'entre elles au cours des dernières décennies, et des dizaines de groupes ethniques se sont armés en conséquence.

Aung San Suu Kyi, lauréate du Prix Nobel de la Paix en 1991, a été longtemps considérée comme une icône de la paix, mais les élections de 2015, qui marquaient un retour vers la démocratie dans le pays, ont constitué une déception pour les observateurs internationaux. Des journalistes et des critiques du gouvernement ont été emprisonnés. Pour Khin Zaw Win, « la crise des Rohingyas a

révélé les véritables couleurs d'Aung San Suu Kyi ». Elle garde aujourd'hui le silence sur les crimes commis contre les minorités. Khin Zaw Win estime qu'une nouvelle génération se doit alors de prendre le relais pour défendre la démocratie, mais elle a besoin du soutien de la communauté internationale.

L'ONU a tâché de réaliser un état des lieux des crimes commis contre les Rohingyas à compter de 2016. La Cour pénale internationale est en théorie en mesure de juger de tels crimes, mais la Birmanie n'ayant pas ratifié le traité de cette cour, seul le Conseil de sécurité de l'ONU peut en réalité décider de poursuivre les criminels. Or, la Chine oppose son veto à toute résolution en ce sens en raison des liens qui existent entre elle et le Myanmar. Toutefois, pour Param-Preet Singh, la société civile ne doit pas cesser de faire pression, afin de rappeler au Conseil de sécurité ses responsabilités.

En outre, il est possible de prouver devant la Cour pénale internationale que le Myanmar a violé les obligations de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, texte juridique que l'État birman a signé. Sur cette base, la Gambie, qui n'a aucun rapport immédiat avec la Birmanie mais fait partie de l'Organisation de la coopération islamique, s'est engagée à traduire en justice l'Union du Myanmar devant la CPI. D'autres États pourraient se joindre à elle, et plus ils seront nombreux, donnant ainsi du poids à son action.

Pour Khin Zaw Win, la renaissance pourrait venir de la société civile, et de sa capacité à mieux accepter les minorités. Ainsi, le 16 mai 2019, un groupe de bouddhistes du Myanmar a organisé, en collaboration avec la jeunesse militante, la campagne « Rose blanche », consistant à offrir des roses aux musulmans pour témoigner de leur solidarité. Ainsi, plusieurs organisations travaillent sur le dialogue entre les confessions religieuses, mais elles restent en nombre insuffisant, d'autant que les autres minorités ne souhaitent pas s'impliquer dans la défense des Rohingyas, par peur. Pourtant, lorsque l'État se montre défaillant, il revient à d'autres de s'engager. Ainsi, face au génocide des Rohingyas, il n'est pas question de défendre des intérêts nationaux, mais les valeurs universelles promues par la communauté internationale.

DÉFIS ET ENJEUX D'UNE PAIX DURABLE



De gauche à droite : Olivier Wieviorka, Tanja Petovar, Philippe Perchoc, Guillaume Malaurie
© Léonie Hamard - Région Normandie

CONSTRUCTIONS IDENTITAIRES ET MONTÉE DES NATIONALISMES

Mardi 4 juin, 13h30-14h45, Auditorium

Modérateur :

→ **Guillaume Mallaurie,**
Historia, Groupe Sophia Publications

Intervenants :

- **Philippe Perchoc,**
Analyste politique, Service de
recherche du Parlement européen
- **Tanja Petovar,**
Consultante senior, The Balkans Initiative
- **Olivier Wieviorka,**
Professeur des Universités, École
Normale Supérieure Paris-Saclay

S'appuyant sur des fondements historiques, la question identitaire et la montée du nationalisme ont fait l'actualité ces dernières années. Elles sont notamment illustrées en Europe, continent sur lequel sera centré ce débat, à travers les exemples du Brexit et du conflit ukrainien.

Le nationalisme en Europe est un phénomène dont les racines remontent parfois loin dans l'histoire. Il en est ainsi du groupe de Visegrád,

un groupe formel constitué aujourd'hui de la Pologne, de la Hongrie, de la Tchéquie et de la Slovaquie, et qui a été créé en 1335, pour constituer à l'époque une alliance face à la suprématie de la Maison de Habsbourg.

Les questions d'identité nationale n'ont en revanche pas toujours eu autant de poids qu'à l'heure actuelle, à l'image de Romain Gary, aux origines multiples, qui limitait son identité nationale à sa carte d'identité. Le nationalisme et le communautarisme ont notamment connu un déclin marqué au terme de la Seconde Guerre mondiale, prenant le contre-pied des racines de ce conflit. La Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) puis la Communauté économique européenne (CEE) et enfin l'Union européenne (UE) sont les fruits de cette période de concorde. Cette période doit-elle être considérée aujourd'hui comme une parenthèse de l'histoire ou comme annonciatrice d'une harmonie future durable entre les peuples ?

L'instrumentalisation du passé est un phénomène intemporel. On observe toutefois que, par rapport à l'entre-deux-guerres, les mouvements nationalistes actuels ne semblent guère associés à des prétentions d'extension

territoriale, d'où un faible risque de conflit armé. Il convient par ailleurs d'observer que le nationalisme est davantage exacerbé à l'heure actuelle dans les pays d'Europe de l'Est, des jeunes démocraties qui ont vécu pendant des décennies sous la coupe soviétique, et qui n'ont pas l'héritage historique des nations occidentales. Il en est ainsi de la République démocratique allemande (RDA), qui avait nié toute implication dans le nazisme, rejetant la faute sur le système capitaliste.

Évoquant la région des Balkans dont elle est originaire, Tanja Petovar explique que dans la Yougoslavie de Tito, les intérêts suprêmes de la Nation primaient sur ceux des peuples qui la composaient. Le nationalisme était par conséquent marginalisé. La guerre qui a éclaté dans les années 1990 n'en a été que plus choquante, en particulier en raison des nombreux crimes de guerre qui l'ont émaillée. Tanja Petovar jette un regard critique sur les nationalistes de l'époque, considérant qu'ils ont agi principalement par pragmatisme, voyant dans les revendications un moyen de s'approprier le patrimoine de l'État communiste. Selon elle, ces mêmes acteurs, qui forment l'oligarchie actuelle, ne se montrent pas loyaux envers leur pays, qu'ils laissent dépérir, au profit de leurs intérêts propres.

Tanja Petovar considère par ailleurs que l'Église orthodoxe serbe souffre d'un grave problème de corruption, ce qui rejaillit sur l'ensemble de la société. Elle estime que la majorité de la population se laisse entraîner par le flux dominant. Par une métaphore, elle assimile la société des pays balkaniques à quelqu'un qui, n'ayant pas trouvé de sens à sa propre existence, se remémore les accomplissements de ses ancêtres. La disparition du bloc soviétique a privé la société d'une vision d'un futur qu'elle pourrait chercher à réaliser. Selon Tanja Petovar, Slobodan Milošević a été élu à la tête de la Serbie sur la promesse de l'obtention immédiate d'un mode de vie utopique. Au lieu de cela, la population a découvert les affres de la guerre et de la pauvreté.

Tanja Petovar est convaincue que l'ignorance est un terrain fertile pour les demi-vérités et les mensonges, qui peuvent déboucher sur toutes sortes d'idéologies. À ses yeux, ce n'est pas un hasard si l'Université d'Europe centrale,

vouée à former les futures élites intellectuelles, est sujette à de vives attaques de la part du Premier Ministre hongrois, Viktor Orbán. Olivier Wieviorka évoque d'ailleurs un précédent : dans les années 1990, l'Université européenne des humanités, qui avait été fondée à Minsk et poursuivait un objectif similaire, a été forcée de déménager en Lituanie.

Invité à réagir sur la thématique de la souveraineté nationale incarnée par les États et du pouvoir fédérateur de l'UE, Philippe Perchoc considère que « l'Union européenne a altéré définitivement une bonne partie des États » en Europe. Ainsi, les antagonismes qui pouvaient exister entre pays voisins ont considérablement régressé. C'est malheureusement autour de l'UE elle-même que se cristallisent aujourd'hui les mouvances nationalistes.

La dislocation du rideau de fer était considérée à l'époque comme une garantie que les traumatismes profonds des deux guerres mondiales appartenaient définitivement au passé. Malheureusement, la guerre civile en ex-Yougoslavie a rapidement démenti cet optimisme ambiant. Un travail de redécouverte du passé européen a d'ailleurs été nécessaire pour ancrer l'héritage mémoriel de la Seconde Guerre mondiale. L'oubli a joué un rôle fondamental dans la construction européenne, au point qu'aujourd'hui la fraternité entre les peuples français et allemand semble réelle. À ce titre, Tanja Petovar souligne que l'oubli et le pardon sont des processus difficiles, surtout lorsque, comme en ex-Yougoslavie, certains des responsables de la guerre font encore partie de la classe politique dirigeante. Les héritages du passé peuvent être considérés comme des « gisements mémoriels » : à l'instar de costumes de théâtre, ils peuvent être endossés pour faire ressortir certains aspects de l'histoire des peuples.

Trois éléments semblent essentiels à une construction positive : la liberté d'expression, qui permet de revendiquer un traumatisme mémoriel, la liberté de la recherche, qui est essentielle pour permettre aux historiens d'apporter leur éclairage sur les périodes de l'histoire, et l'État de droit, qui fixe des règles qui s'appliquent à tous. Ces trois principes permettent d'accomplir le long parcours depuis le traumatisme jusqu'à la reconnaissance.

BREXIT : CONSTRUCTION / DÉCONSTRUCTION EUROPÉENNE

4 juin, 17h00-18h15, salle Auditorium

Modératrice :

- **Monika Nogaj,**
Cheffe de l'Unité des politiques
externes, Service de recherche
du Parlement européen

Intervenants :

- **Tom Cargill,**
Directeur exécutif du British Foreign
Policy Group
- **Nicole Gnesotto,**
Professeure, Conservatoire national
des arts et métiers (CNAM)
- **Matt Qvortrup,**
Rédacteur en chef adjoint,
European Political Science Review

Le 23 juin 2016, le résultat du vote sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne (UE) a retenti comme un coup de tonnerre partout en Europe : pour la première fois dans l'histoire, un pays s'engageait dans un processus de sortie de l'Union. La question du rétablissement d'une frontière physique en Irlande du Nord a rapidement émergé comme la problématique la plus épineuse de ce dossier. Depuis, la question du Brexit a été abondamment débattue mais les incertitudes sont encore nombreuses. L'accord issu des négociations entre le gouvernement britannique et l'Union européenne a été rejeté à plusieurs reprises par le Parlement britannique, entretenant les craintes quant à la possibilité d'une sortie sans accord. L'échéance, initialement fixée au 29 mars, a été repoussée jusqu'au 31 octobre 2019 sans que cela ne permette d'obtenir un consensus chez les parlementaires au Royaume-Uni. Ni Theresa May, Première Ministre ayant démissionné en juin, ni Boris Johnson, son successeur, ne sont parvenus à les convaincre.

La question du Brexit divise profondément les Britanniques et elle s'accompagne d'un risque de dislocation territoriale dans la mesure où les Nord-irlandais et les Écossais ont massivement voté pour un maintien du Royaume-Uni dans l'UE. Le Parlement écossais réclame un nouveau référendum sur l'appartenance de l'Écosse au Royaume-Uni, arguant du fait qu'en 2014, la perspective d'une sortie de l'Union Européenne avait contribué à la victoire du « Remain ». Tom Cargill souligne que le camp des partisans d'une Irlande unifiée grandit, progressant en particulier chez les protestants – pourtant traditionnellement attachés au maintien au sein du Royaume-Uni.

Tom Cargill analyse les conséquences du Brexit sur l'Union européenne et sur le Royaume-Uni. Alors que les observateurs craignent une dislocation de l'UE en cas de Brexit, les États membres ont au contraire fait front pour préserver leurs intérêts dans le cadre des négociations et pour renforcer leur esprit de solidarité. Quant au Royaume-Uni, Tom Cargill se montre relativement optimiste vis-à-vis de sa capacité à se reconstruire après sa sortie de l'Union européenne, mais il estime que le processus sera long en raison d'une profonde crise identitaire. Aux yeux de Tom Cargill, il sera donc question, dans un premier temps, de réconcilier les Britanniques, notamment en apportant des réponses aux préoccupations qui ont poussé une majorité d'entre eux à voter pour le Brexit, puis de reconstruire les relations entre le Royaume-Uni et l'UE.

Nicole Gnesotto ne pense pas que le Brexit représente un risque pour l'Union européenne. Elle met cependant en garde contre la « nostalgie du Remain », renvoyant à une stratégie qui consisterait à prolonger les négociations avec le Royaume-Uni dans l'espoir que ce dernier finisse par faire marche arrière. Ce serait, à son sens, la « pire erreur » pour l'UE.

Trois ans après le vote favorable au Brexit, la seule réelle surprise pour Nicole Gnesotto est le fait que cette démocratie historique ne parvienne pas à trouver un accord en interne quant aux modalités de sortie. À l'évidence, la victoire du « Leave » a constitué un choc pour l'opinion en Europe, car peu pensaient qu'un tel résultat fût possible. Cette décision des Britanniques semble irrationnelle dans la mesure où le Royaume-Uni avait réussi à imposer son modèle libéral au sein de l'Union européenne – au grand dam des Français, selon Nicole Gnesotto. À ses yeux, David Cameron brandissait d'ailleurs la menace du Brexit pour obtenir satisfaction sur quasiment tous les points. La victoire du « Leave » semblait d'autant plus improbable aux observateurs internationaux que ses soutiens étaient un ensemble hétéroclite, regroupant des populistes et des ultra-libéraux qui prônaient le modèle « Global Britain ». L'Union européenne a été forcée de composer avec le résultat de ce vote, expression de la volonté des Britanniques.

Dès le début des négociations auxquelles Nicole Gnesotto a participé, une évidence est apparue : même en parvenant à un accord « favorable », le Royaume-Uni allait perdre bien plus que l'Union européenne avec le Brexit. Pas moins de 740 accords internationaux deviendront caducs à la date de sortie de l'UE. Nicole Gnesotto avance donc l'idée que ce qui est pour l'Union européenne un événement fâcheux mais tout à fait gérable, risque d'être catastrophique pour le Royaume-Uni, qui plus est dans l'hypothèse d'un « no deal ». L'UE lui apparaît même aujourd'hui plus solide car, au fil des négociations, les velléités de sortie de l'union dans d'autres pays ont été sévèrement refroidies au vu des conséquences du choix britannique.

Pour Nicole Gnesotto, le report de l'échéance du 29 mars au 31 octobre 2019 a déjà donné lieu à une situation ubuesque avec l'organisation d'élections européennes au Royaume-Uni. À ses yeux, il est impératif que le pays prenne rapidement une décision car il n'est absolument pas souhaitable que le Royaume-Uni puisse participer aux

discussions budgétaires pluriannuelles qui commenceront le 1er novembre. La cohésion franco-allemande sur ce dossier s'est d'ailleurs fissurée : Angela Merkel était prête à accorder un an de plus aux Britanniques pour préserver les intérêts du marché européen, Emmanuel Macron refusait quant à lui d'aller au-delà du 31 octobre pour préserver les intérêts de l'UE.

Matt Qvortrup estime que les Britanniques sont prêts à assumer les conséquences économiques de leur décision, considérant que la perte de quelques points de croissance est le prix à payer pour leur liberté. Tom Cargill déclare quant à lui comprendre l'exaspération des Européens à propos du Brexit. Il note cependant que quelle que soit l'issue du processus actuel, les intérêts britanniques et les intérêts européens restent profondément liés.

Un sujet commun majeur est la stabilité mondiale. L'action de l'Union européenne pour la paix au niveau international pourrait être affectée par le Brexit. Le Royaume-Uni est en effet un acteur incontournable, membre du G7, puissance nucléaire, interlocuteur privilégié des États-Unis et membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU. De son côté, le pays perdra son accès aux structures décisionnelles de l'Union européenne et sa crédibilité en tant que puissance régionale sera écornée, pointe Matt Qvortrup. Bien que des divergences entre l'UE et le Parlement britannique soient notables sur certains sujets, par exemple la politique de sécurité et de défense commune, Tom Cargill estime probable que la position britannique reste pendant de nombreuses années convergente avec celle des autres pays européens quant aux grands enjeux mondiaux, comme le changement climatique, les flux migratoires ou encore la préservation de la paix. Le Brexit impose donc de repenser les rapports, mais ne signe pas la fin de la coopération entre l'Union européenne et le Royaume-Uni pour relever les défis auxquels fait face la paix à travers le monde.

SE RECONSTRUIRE APRÈS UN CONFLIT : LE RETOUR DES COMBATTANTS

5 juin, 14h00-15h15, salle Tocqueville

Modératrice :

→ **Rahma Sophia Rachdi,**
Journaliste, United States Press Agency

Intervenants :

→ **Céline Bardet,**
Fondatrice et Présidente de We are not Weapons of War

→ **Pierre Buyoya,**
Ancien Président de la République du Burundi, Haut représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel

→ **Heidi Riley,**
Professeure assistante, University College Dublin

Au-delà de la reconstruction des lieux et des infrastructures, la fin d'un conflit impose la reconstruction des hommes et des femmes qui y ont participé. Si les guerres entre pays, qui impliquent des combattants des armées nationales, sont de moins en moins nombreuses, les conflits internes ou liés au terrorisme, eux, restent fréquents, notamment en Afrique. Ces conflits qui impliquent des mouvements non-étatiques s'achèvent le plus souvent par des accords de paix, qui prennent en compte la question des anciens combattants au travers des processus « DDR », acronyme de Désarmement, Démobilisation et Réinsertion. En effet, le simple désarmement est le plus souvent insuffisant : les anciens combattants doivent être réintégrés dans le nouveau corps social constitué à la fin du conflit. Certains rejoignent les forces de sécurité ou de l'État, comme l'armée, la police, ou les services de douane, tandis que les autres sont rendus à la vie civile, ce qui impose la mise en place de programmes éducatifs ou de réinsertion par le travail.

Toutefois, Céline Bardet souligne que la plupart des processus de DDR ne se déroulent pas de manière satisfaisante. Par exemple, après la révolution en Libye, lorsque le pays s'est stabilisé entre 2012 et 2014, des programmes soutenus en particulier par l'Union européenne ont été déployés afin d'intégrer les milices de la révolution dans la police et l'armée, mais ils ont constitué autant d'échecs. Les jeunes avaient pris les armes pour libérer le pays, mais ils sont sortis du conflit en portant en eux des traumatismes qui n'ont pas été pris en considération, et aucun travail d'ordre psychosocial n'a été réalisé auprès d'eux. En outre, Céline Bardet estime qu'un processus DDR ne saurait fonctionner que lorsque l'État dispose d'institutions solides, ce qui n'était pas le cas en Libye. Les jeunes ont alors rejeté le processus de paix et de désarmement, et le pays est retombé dans le chaos.

Les processus DDR doivent prendre en compte les différences qui existent entre les conflits, mais également entre les combattants. En effet, un combattant de Colombie n'est pas un combattant du Libéria ou de Syrie. Or, les processus DDR sont le plus souvent construits de manière technocratique, sur la base d'une linéarité de principe (du désarmement à la réinsertion). De plus, la démobilisation impose souvent une séparation des membres des groupes armés. Pourtant, les anciens combattants ont connu dans ces groupes une forme de lien social, aussi inadéquat peut-il sembler, lien qui est détruit par le processus DDR. Dans certains cas, le maintien de ces relations a montré qu'elles permettaient de faciliter la réintégration. En ce sens, la réinsertion des chefs de guerre, qui sont susceptibles de conserver l'allégeance de leurs combattants, doit constituer, selon Pierre Buyoya, une priorité, car elle est susceptible de faciliter celle des autres soldats. Enfin, il est souvent supposé que l'accès à l'emploi suffit à la réinsertion. Or, si les programmes éducatifs ou d'accès au travail sont importants, ils ont par nature une durée limitée.

Par ailleurs, si le droit humanitaire international ne distingue pas formellement terroristes et combattants, les causes qui poussent les personnes à rejoindre des groupes armés doivent être analysées pour espérer une réintégration réussie, d'autant que, selon Heidi Reily, la notion de « terroriste » sert souvent à justifier la répression d'État. Bien souvent, l'idéologie ne constitue pas la cause première : les besoins économiques, la brutalité des forces de sécurité étatiques ou l'engrenage de la violence, sont tout autant de raisons qui font que des jeunes prennent les armes.

Selon Pierre Buyoya, un processus DDR nécessite, pour constituer une réussite, une réelle volonté politique d'appliquer les accords de paix, qui incluent des démarches de réconciliation et parfois l'amnistie des simples combattants - ceux qui n'ont pas commis de crimes de guerre -, mais il doit également s'inscrire dans un cadre général de réforme des institutions de sécurité de l'État.

Quant à eux, les auteurs de crimes de guerre - les exécutants - peuvent être condamnés à des peines de prison, mais ils rejoignent ensuite la société civile, où vivent leurs victimes. Les communautés ne sont pas toujours prêtes à les accepter. Par conséquent, le processus de réinsertion doit prendre en compte les communautés et s'attacher à reconstruire le vivre ensemble, sans leur imposer l'intégration des anciens combattants.

Pour reconstruire un pays, le dialogue entre exécutants et victimes est nécessaire, mais reste le plus souvent difficile, voire tabou. La problématique se pose aujourd'hui avec les djihadistes européens qui reviennent dans leur pays d'origine. Comment la société peut-elle, pour comprendre sans pour autant excuser, recréer un dialogue avec une partie de sa population qui s'est radicalisée ou qui a commis des crimes ? La question ne trouvera aucune réponse simple, mais, le retour à une situation apaisée nécessite de « faire la paix avec ses ennemis », comme le souligne Céline Bardet.

L'ÉDUCATION, FACTEUR DE PAIX

4 juin, 15h15-16h30, Salle Auditorium

Modératrice :

→ **Françoise Mélonio,**
Professeure émérite Sorbonne
Université

Intervenants :

→ **Olivier Sidokpohou,**
Inspecteur général de mathématiques
et assesseur de la doyenne de
l'Inspection générale

→ **Bénédicte de Saint-Pierre,**
Vice-présidente United Way L'Alliance

→ **Florent Bonaventure,**
Directeur des études et de la
communication de Campus France

Jules Michelet, le grand penseur de la tradition républicaine française, écrivait en 1846 : « Si l'éducation travaillait à réunir les hommes autant qu'elle s'attache à les diviser, si seulement les deux enfants, le pauvre et le riche, avaient été assis aux bancs d'une même école, si liés d'amitié, divisés de carrière, ils se voyaient souvent, ils feraient plus entre eux que toutes les politiques, toutes les morales du monde. Ils conserveraient dans leur amitié désintéressée, innocente, le nœud sacré de la cité... »

Les médias évoquent aujourd'hui régulièrement la violence scolaire et les inégalités entre les établissements. Les initiatives se multiplient pour parvenir à une véritable justice scolaire et pour renforcer la qualité de l'enseignement, deux dimensions inséparables pour faire de l'éducation, dans ses multiples formes, un facteur qui renforce le vivre ensemble et contribue à la bonne marche de la société, mais également à la solidité des rapports entre les nations.

En France, l'Éducation nationale est souvent durement jugée, considérée comme une « machine à trier » les élèves, les origines géographiques et sociales jouant grandement dans la réussite individuelle. Pour autant, conduire un enfant dont les parents ne parlent

pas français ou qui n'ont pas fait d'études jusqu'au baccalauréat, voire au-delà, constitue déjà un formidable succès biographique, qui ne doit pas être nié par comparaison avec d'autres élèves issus de milieux plus favorisés.

Le savoir n'épargne pas de la brutalité, il ne suffit pas en lui-même. Il doit être accompagné et incarné, en particulier par les enseignants. L'impossibilité d'exprimer ses ressentis, qui a souvent pour conséquence que les propos de l'Autre sont perçus comme une agression, est l'une des principales sources de violence en milieu scolaire. Or, exprimer une pensée, un sentiment, mais également un désaccord, peut s'apprendre. Olivier Sidokpohou rappelle que l'Éducation nationale a l'ambition de renforcer cet apprentissage, notamment au travers de la mise en place du grand oral du baccalauréat. Le savoir constitue alors un point d'ancrage, autour duquel s'instaure un dialogue, et qui permet, par la mise à distance, d'approcher les sujets polémiques en dehors du conflit.

Les inégalités femmes-hommes et les préjugés sont également source de violence. L'orientation scolaire, notamment des jeunes filles, repose sur des a priori sociaux profonds. La mixité, paradoxalement, accentue les stéréotypes, les jeunes garçons tâchant de se déterminer dans la différence avec les filles, et inversement. Un travail de longue haleine doit être réalisé en amont afin de montrer qu'aucune discipline n'est spécifiquement masculine ou féminine.

Pour permettre la connaissance de l'Autre et dépasser les stéréotypes, l'éducation doit commencer par favoriser la connaissance de soi. Il s'agit d'aider les jeunes à comprendre leurs propres désirs et leur identité, mais également de les ouvrir vers de nouveaux horizons (des métiers, mais également des cultures, des savoirs et des environnements sociaux différents des leurs). Toutefois, rien de cela n'est possible sans confiance en soi. Par conséquent, il est essentiel de s'efforcer de placer les jeunes, aussi bien dans le cadre scolaire que périscolaire, en situation de succès, et non d'échec. L'ouverture

à l'Autre doit leur permettre de découvrir ce qu'ils ont envie de devenir, et par là de s'inscrire dans un parcours leur offrant la possibilité « de construire leur confiance en eux ».

Pour autant, cette confiance en soi ne saurait se construire sans la confiance de l'enseignant envers ses élèves. Son absence peut être dévastatrice, selon Olivier Sidokpohou, mais elle peut également être perçue différemment par les élèves et le pédagogue : ce qui passe pour de l'exigence pour le second peut être ressenti par un jeune comme une manière de le renvoyer à son échec. Il revient alors aux enseignants de rendre visible cette confiance dans leurs actes pédagogiques quotidiens, et de montrer qu'elle n'est en rien contradictoire avec l'exigence.

Par ailleurs, l'école constitue également un lieu d'échanges internationaux. Chaque année, 245 000 étudiants étrangers franchissent une frontière pour venir étudier en France. 42 % des doctorants sont des étudiants étrangers, qui contribuent à l'attractivité scientifique des universités françaises. Une compétition existe entre les pays au niveau international pour attirer ces jeunes talents, car ils constituent pour le territoire un apport de devises et de main-d'œuvre qualifiée. Florent Bonaventure constate que la venue de ces étudiants enrichit le pays d'accueil comme le pays d'origine, en permettant la découverte d'une autre vision du monde et la meilleure compréhension de l'Autre. Toutefois, si ces échanges restent facteurs d'ouverture, l'expérience du décentrement peut être psychologiquement difficile, et provoquer un repli sur soi ou sur son identité.

Enfin, l'éducation aux valeurs universelles et aux comportements sociaux doit constituer un contenu concret des cursus scolaires dans le cadre d'une formation à la citoyenneté. En 1999, une résolution de l'ONU a donné une définition précise de la culture de la non-violence et de la paix, et les huit domaines d'action pour promouvoir cette culture ont été adoptés à l'unanimité par les 193 États qui participent aux Nations unies. Le premier de ces domaines est l'éducation pour tous.

Ainsi, pour véritablement constituer un facteur de paix, l'éducation doit laisser la place à la fois à l'expression de l'identité personnelle, à l'échange, et à l'enseignement des valeurs universelles.



De gauche à droite : Sandrine Mercier, Jean-Marc Mignon, Vincent Fonvieille, Julien Buot

© Eric Biernacki - Région Normandie

TOURISME DURABLE, UN PASSEPORT POUR LA PAIX ?

4 juin, 17h-18h15, Salle Tocqueville

Modératrice :

- **Sandrine Mercier**,
Rédactrice en chef d'A/R Magazine
voyageur

Intervenants :

- **Julien Buot**,
Secrétaire général, Acteurs du
tourisme durable
- **Vincent Fonvieille**,
Fondateur de La Balaguère, Président
d'Agir pour un tourisme responsable
- **Jean-Marc Mignon**,
Président de l'Organisation
Internationale du Tourisme Social,
membre du Comité mondial d'éthique
du tourisme de l'Organisation
mondiale du Tourisme

A-t-on besoin du tourisme pour contribuer à la paix ou bien de la paix pour développer le tourisme ?

Le tourisme est l'une des premières activités au monde. Comme l'a montré l'exemple de la Tunisie, son arrêt peut être dramatique pour un pays, d'un point de vue économique, social, voire environnemental. Le tourisme permet aux habitants de sortir de la pauvreté : une fois la situation politique stabilisée en Mauritanie ou en pays Dogon, où le tourisme n'existait pas, des activités touristiques ont pu être mises en place, en lien étroit avec les populations, leur permettant d'atteindre un mieux-être évident, lui-même source de paix. Cet effet vertueux ne peut cependant fonctionner que si le tourisme se fixe des règles. Il doit notamment apporter autant aux populations qui restent qu'à celles qui repartent.

Pour Jean-Marc Mignon, si la paix est sans conteste à l'origine de l'essor du tourisme sur un territoire, il existe en outre des formes de tourisme qui consolident les relations entre les États. Ainsi en est-il des actions de l'Office franco-allemand pour la jeunesse depuis 1963 qui ont permis à quelque huit millions de jeunes Français et Allemands de participer au resserrement des liens entre leurs pays.

Pour autant, toutes les formes de tourisme ne sont pas porteuses de valeurs pacifiantes : un tourisme mal géré, trop massif, trop intrusif ne sert pas la paix. C'est pourquoi, au-delà même de l'éducation du touriste, certaines formes de tourisme doivent être privilégiées sur d'autres. Installer un club de vacances là où l'eau manque assèchera les terres et augmentera les tensions sur place. Dans les pays en développement, le tourisme dit « industriel » présente quantité d'aspects nocifs. Il convient donc d'y établir des formes de tourisme intégrant le partenariat avec les populations et les retombées économiques pour le territoire. Le tourisme devient alors complémentaire de l'activité primaire, souvent agricole, qui du fait même de son existence, protège la situation économique locale de tout retournement de situation.

Le tourisme ne doit pas prendre le pas sur les autres activités d'un territoire, au risque qu'une transformation politique suffise à appauvrir ses habitants. Par exemple, un changement d'avis relatif à la sécurité dans un pays sur le site du Ministère des Affaires étrangères suffit à diminuer de façon conséquente le flux de touristes. L'impact de cette institution sur les revenus issus du tourisme d'un territoire mais aussi sur la sécurité de ses ressortissants en voyage doit la pousser à la prudence. La carte proposée n'est pas infaillible, c'est pourquoi Julien Buot suggère une mobilisation des acteurs du tourisme responsable autour du Ministère pour l'aider à porter des appréciations fines sur la situation des différents pays.

Les infrastructures développées et les revenus engendrés par la présence de touristes peuvent avoir un effet positif sur les populations locales. Pour autant, le touriste est accusé de nombreux maux, notamment vis-à-vis de l'environnement. Pour répondre à ces enjeux, le tourisme durable vise donc à voyager mieux, mais pas forcément moins pour Julien Buot. L'attention à la question environnementale ne doit pas être mise en avant au détriment d'un accès aux voyages pour un maximum de personnes.

Pour Vincent Fonvieille, le tourisme de masse ne pourra pas être interdit. Ainsi, il considère qu'il vaut mieux chercher à convaincre les acteurs du secteur d'évoluer vers d'autres pratiques. Le tourisme de masse ne doit pas être opposé à ses formes plus artisanales, car même les gros opérateurs cherchent désormais à s'engager dans la voie d'un tourisme plus durable.

Le tourisme durable peut être un facteur de paix en limitant les effets nocifs de la présence des visiteurs et en favorisant l'interconnaissance et la découverte de l'Autre. La paix ne peut s'installer que lorsque l'on commence à échanger, à se connaître et à se comprendre, entre personnes d'origine culturelle différente. Vincent Fonvieille considère que « voyager permet l'humilité » : le voyageur relativise énormément de choses, y compris à propos de son propre pays. Voyager contribue donc à l'éducation à la paix, au sens où comme le dit un proverbe malien, « le voyage permet la rencontre, la rencontre permet la connaissance et la connaissance permet la confiance ».

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET RESSOURCES NATURELLES : LES GUERRES DE DEMAIN

5 juin, 15h45-17h00, salle Guillaume

Modérateur :

- **Paul Stares,**
Directeur du Center for Preventive Action, Council on Foreign Relations

Intervenants :

- **Kabiné Komara,**
Ancien Premier Ministre de Guinée
- **Nancy Lindborg,**
Présidente, United States Institute of Peace
- **Nicolas Regaud,**
Conseiller spécial pour l'Indo-Asie-Pacifique, Direction générale des relations internationales et de la stratégie, Ministère des Armées

Un consensus scientifique est désormais clairement établi à propos du changement climatique. Il devrait se traduire par une élévation des températures et par une augmentation de la fréquence de certains phénomènes, comme les canicules ou les sécheresses. Les experts des questions militaires se sont emparés de la question, aboutissant à la conclusion que le changement climatique pourrait constituer une source de conflits dans certaines régions de la planète.

La raréfaction de l'eau potable est l'une des principales menaces associées au changement climatique. Ce dernier se traduit par une diminution de la pluviométrie dans certains territoires. Le changement climatique est par exemple déjà perceptible depuis des décennies en Afrique de l'Ouest : Kabiné Komara mentionne le désert du Sahara, qui s'étend vers le sud depuis les années 1960, tandis que Nancy Lindborg remarque que des sécheresses autrefois décennales ont désormais tendance à se produire chaque année dans la Corne de l'Afrique.

L'élévation des températures intervient également. Le niveau d'évaporation des fleuves augmente, comme par exemple pour le Nil et le Niger. Certains pays pourraient même devenir complètement inhabitables du simple fait de l'élévation des températures, avec pour conséquence la fuite des populations. Cette situation est aggravée par la pression anthropique : la population augmente rapidement dans certaines régions du monde, ainsi que les besoins en eau par habitant. Nancy Lindborg signale par exemple que le Nil ne devrait plus être capable de couvrir que 60 % des besoins en eau des pays qu'il traverse dans les dix ans à venir. Kabiné Komara note cependant que les besoins en eau peuvent être réduits en la recyclant, notamment pour l'irrigation.

La problématique de la baisse du débit des fleuves prend une autre dimension lorsqu'ils traversent plusieurs pays. Les exemples de conflits d'usage amont-aval sont assez nombreux : Nicolas Regaud cite notamment la construction de multiples barrages par la Chine sur le Brahmapoutre, ce qui irrite l'Inde, qui envisageait de faire de même. Quant au Bangladesh, il devra subir les conséquences des projets chinois et indiens.

Kabiné Komara mentionne cependant un exemple de partage efficace des ressources hydriques au niveau du fleuve Sénégal : la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal ont créé l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), qui leur permet de gérer le fleuve collectivement, allant jusqu'à partager la propriété des aménagements construits.

La problématique d'accès à l'eau n'engendre pas seulement des litiges internationaux mais aussi des conflits armés, notamment lorsque les États ne sont pas suffisamment robustes pour gérer la crise vécue par leur population. Les conflits sont souvent aggravés par des problématiques additionnelles, à l'image du sous-développement économique,

de l'explosion démographique ou encore des tensions intercommunautaires. Kabiné Komara explique que du fait de la raréfaction de l'eau dans la région du lac Tchad – le lac lui-même a perdu 90 % de sa superficie – les populations nomades manquent d'eau pour leurs troupeaux. Elles migrent alors vers le sud, et la promiscuité forcée avec les agriculteurs locaux est à l'origine de nombreuses violences – deux fois plus meurtrières que les attaques de Boko Haram dans la région.

Nancy Lindborg signale que d'après des mesures effectuées par la NASA, la Syrie avait traversé, entre 2006 et 2009, son plus sévère épisode de sécheresse depuis 900 ans. 85 % des fermes ont cessé leur activité et 70 % des cheptels ont été perdus. Les agriculteurs ont alors massivement cherché refuge dans les villes, où ils ont souffert d'exclusion sociale de la part du régime syrien, survivant dans une grande précarité. Cette situation a contribué à l'éclosion du mouvement contestataire en 2011, qui a rapidement dégénéré en guerre civile.

Le changement climatique a également pour conséquence la fonte des glaciers, qui engendre l'élévation du niveau des mers. Kabiné Komara souligne que, du fait du recul de la banquise, de nouveaux conflits sont susceptibles de naître dans le cadre de la course aux ressources de l'océan Arctique. À l'autre bout du monde, l'élévation du niveau des mers met en danger certains territoires insulaires, comme les îles Kiribati ou les îles Marshall, qui ont déjà partiellement disparu. En raison de sa forte population et de la faible altitude moyenne du pays, le Bangladesh sera durement touché par l'érosion côtière et la salinisation des sols. 50 millions de réfugiés climatiques pourraient ainsi être contraints de migrer vers le nord. Les pays qui se trouvent sur la trajectoire des typhons les plus puissants subissent des destructions massives dont ils peinent à se relever.

Il faut donc s'attendre, dans les décennies à venir, à une multiplication des conflits internationaux générés par le changement climatique. Kabiné Komara souligne d'ailleurs que pour l'instant, le réchauffement climatique reste limité à 1,1°C par rapport à l'ère préindustrielle. Or, selon les hypothèses

du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le réchauffement climatique devrait dépasser les 3°C en 2100. Certaines études arrivent à des augmentations de température encore plus importantes.

Aux yeux de Nicolas Regaud, pour pouvoir mieux réagir à ces situations, il importe de mieux comprendre les phénomènes climatiques à l'œuvre, de sécuriser des infrastructures pour pouvoir secourir les populations victimes de catastrophes climatiques et de lancer des programmes de prévention en s'appuyant sur des recherches scientifiques.

Pour répondre aux enjeux environnementaux, plusieurs intervenants évoquent des dispositifs relevant d'une forme de solidarité internationale pour le climat. Pour Kabiné Komara, il semble indispensable que les pays développés, premiers responsables du changement climatique, débloquent des fonds pour la prise en charge des populations victimes de ce phénomène, qui vivent pour la plupart dans des pays en voie de développement. Il ajoute que ces États auront besoin d'être accompagnés pour opérer une transition vers des systèmes plus vertueux, intégrant la lutte contre la déforestation ou encore le recyclage de l'eau par exemple. Les pays développés eux-mêmes ne sont pas à l'abri des conséquences du changement climatique, note Nicolas Regaud : leur coût est en constante augmentation, ce qui pourrait nécessiter de faire appel à de tels fonds.

Nancy Lindborg considère que l'opinion publique doit être prise en compte dans la décision des autorités des pays développés concernant la mise en place d'une solidarité climatique internationale. La lutte contre les idées véhiculées par les climato-sceptiques sera donc décisive, de même que la sensibilisation des jeunes générations, qui sont les plus concernées par le changement climatique.

L'ISLAM DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES

4 juin, 15h15-16h30, Salle Abbesses

Modérateur :

- **Kader Abderrahim,**
Directeur de recherches, Institut de prospective et de sécurité en Europe, Maître de conférences à Sciences Po

Intervenants :

- **Ghaleb Bencheikh,**
Islamologue, Président de la Fondation de l'Islam de France
- **Ensaf Haidar,**
Présidente de la Fondation Raïf Badawi pour la liberté

La perception de l'Islam dans les relations internationales s'est fortement dépréciée en raison d'organisations terroristes qui combattent en son nom et du traitement des droits, notamment des femmes, dans le monde musulman. La France étant le pays occidental qui abrite le plus grand nombre de musulmans parmi ses ressortissants, la question se pose de leur représentation auprès des pouvoirs publics. Alors, l'Islam peut-il être un vecteur idéologique pour ceux qui s'en réclament au niveau politique ?

Au centre du désordre mondial aujourd'hui se trouve la naissance d'une monstruosité idéologique et religieuse, Daesh, implantée du nord du Nigéria jusqu'à l'île de Jolo. Pour Ghaleb Bencheikh, « on ne peut pas s'en dédouaner, dire "halte à l'amalgame, ceci n'a rien à voir avec l'Islam". Si, cela a à voir : on a tous les jours des individus qui s'en réclament. »

Pour sortir de la crise, il estime qu'il faut mener un chantier titanesque sur quatre volets. Tout d'abord, celui de la liberté, de conscience et de croyance. Le deuxième chantier est celui de l'égalité entre les êtres humains, par-delà le genre et l'appartenance confessionnelle. Le troisième chantier est celui de la désacralisation

de la violence : comment croire que celle-ci a une utilité et de surcroît, comment la justifier par le divin ? Enfin, le quatrième chantier est celui de l'autonomisation du champ de la connaissance par rapport au champ religieux. Selon l'Islamologue, ces enjeux s'avèrent de la plus haute importance dans le monde musulman.

Ghaleb Bencheikh voit dans l'organisation d'un islam de France, pays à majorité non musulmane mais comprenant un groupe important de musulmans, des implications sur la perception de l'Islam et sur sa capacité à évoluer et à absorber les influences. Dans une société ouverte, laïque et démocratique, le citoyen est appréhendé, in abstracto de toute autre appartenance et l'État français n'a aucun rôle à jouer dans le religieux en tant que tel. Pour autant, la structuration de l'Islam est un enjeu de civilisation en France et les pouvoirs publics ont besoin d'interlocuteurs reconnus. En cela, l'organisation du culte islamique et la solution à la problématique islamique au niveau du pays sont devenues, pour Ghaleb Bencheikh, « une cause nationale ». Selon l'Islamologue, « notre cher pays aura l'Islam qu'il mérite » : soit de beauté, d'intelligence et d'humanisme, intégrant les efforts de tous les citoyens, soit une affaire prise en tenaille entre les radicaux islamistes d'un côté et les tendances identitaires de l'autre. Il estime qu'ordonner les parties prenantes de l'Islam, pour le moment fragmentées, pourrait permettre à la France de devenir un exemple de coexistence pacifique entre citoyens, par-delà leurs appartenances religieuses. Pour Kader Abderrahim, l'État a un rôle pédagogique à jouer, en tant que démocratie laissant à chacun son libre arbitre.

Rebondissant sur la question de la liberté des citoyens, Ensaf Haidar témoigne du sort injuste de son mari, le journaliste et militant Raïf Badawi, emprisonné en Arabie Saoudite depuis juin 2012 pour crime d'apostasie. Pour analyser ce qui a conduit les pays musulmans à un manque de liberté

de pensée, il ne suffit pas de parler de « crétinisation des esprits », comme le souligne Ghaleb Bencheikh. Après un apogée civilisationnel, qui a vu l'émergence des empires Ottoman, Safavide et Moghol, se caractérisant par leur humanisme, le monde musulman a subi un coup d'arrêt. Selon Ghaleb Bencheikh, l'Islam a raté la séquence historique « moment Descartes, moment Freud » philosophes tels Stuart Mill, Locke et Bayle en se complaisant aujourd'hui dans trois formes d'ignorance. Tout d'abord, la « Sainte Ignorance », pour reprendre les mots d'Olivier Roy, qui consiste à garantir une construction humaine par le divin ; ensuite, l'ignorance institutionnalisée, à l'origine d'un mécénat privé ou d'État dans certains pays, avec pour but de bâtir des mosquées pour y « enseigner des mensonges » ; enfin, l'ignorance complexe, qui exclut tous ceux qui pensent autrement. Pour sortir de l'ornière, cette conception du monde doit être entièrement revisitée selon l'Islamologue. Selon lui, cette bataille de civilisation pour la dignité humaine peut réussir, pour peu

que l'on cesse d'instrumentaliser la donne religieuse à d'autres fins que spirituelles et que l'on mène ce travail à Riad, à Djeddah ou encore au Caire.

Cependant, la morale et la politique ne s'accordent pas automatiquement : les passions guident parfois les décisions des dirigeants. De plus, la liberté d'expression, qui désormais peut s'appuyer sur quantité de nouveaux outils permettant son essor, favorise également le développement des idées radicales. Il n'en demeure pas moins que la discussion ne doit jamais être refusée.

Selon Ghaleb Bencheikh, les jeunes musulmans s'interrogent désormais, le débat contradictoire a gagné le monde islamique. Si, en Arabie Saoudite, les femmes demeurent les premières victimes du régime, les femmes kurdes musulmanes sunnites combattent quant à elles les islamistes au péril de leurs vies. Ainsi, les antidotes à l'islamisme radical demeurent l'instruction, la culture et l'ouverture au monde, d'où le combat quotidien de la Fondation de l'Islam de France, et celui de Raïf Badawi depuis sa cellule.

SCIENCE ET PAIX : LA PAIX EST-ELLE LE DESTIN RAISONNABLE DE L'HUMANITÉ ?

4 juin, 17h-18h15, Salle Abesses

Modérateur :

→ **Jean Audouze,**
Président de l'association Prévenance

Intervenante :

→ **Anilore Banon,**
Sculptrice spécialisée dans les œuvres monumentales

La culture conduit-elle raisonnablement à la paix ? L'association Prévenance défend une école qui a minima apprend aux enfants à vivre ensemble, de façon harmonieuse, avec l'espoir d'introduire, par leur intermédiaire, la culture de la paix dans l'ensemble de la société. En effet, les enseignants sont des faiseurs de paix : il leur revient de transmettre les valeurs du dialogue et de la gestion de conflit. C'est pourquoi toute la société doit se mettre à leur service pour les aider à remplir leur mission. Jean Audouze regrette que l'enseignement universitaire français ne laisse pas suffisamment de place à la pluridisciplinarité, qui favorise l'esprit critique, la finesse d'analyse et la compréhension des points de vue divergents.

Selon Anilore Banon, l'art doit avant tout permettre de parler des problèmes de société. Il est en effet en capacité de transmettre, via l'émotion, des sensations susceptibles d'entraîner des réactions et de répandre une autre perception de la réalité. Sa sculpture monumentale, Les Braves, installée sur la plage d'Omaha Beach, vise à souligner la puissance du courage. Plus globalement, le monde artistique dans son ensemble est en capacité de propager la paix : la pratique de l'art constitue un vecteur de la culture de la paix.

De la même manière, si des bombes atomiques ont effectivement été produites grâce à la science, si nombre de progrès

scientifiques s'avèrent directement liés à des efforts militaires, il est tout de même possible de relier la science et la culture de la paix. En effet, la science tente de construire un discours objectif sur la nature et sur les êtres humains. De plus, elle constitue sans doute l'une des rares activités sans hiérarchie : celui qui trouve a autorité. Enfin, la science met à disposition des outils vecteurs de paix : donné par l'Allemagne au Proche-Orient, l'accélérateur SÉSAME réunit désormais, entre autres, des scientifiques israéliens et palestiniens. De même, l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) a été créée à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, dans le but de faire coopérer des physiciens auparavant ennemis.

Le Vitae Project d'Anilore Banon vise à envoyer une sculpture sur la lune, réunissant art et science. Le projet est présenté dans les écoles, permettant aux enfants de se concentrer sur un thème qui les fait rêver. Ils perdent toute agressivité face à ce nouvel univers qui s'ouvre à eux.

La paix n'est pas que l'affaire des militaires : si chaque individu parvient à penser la paix autrement, alors la paix ne se résumera plus à l'absence de guerre, mais donnera lieu à la construction d'une nouvelle société. À l'inverse, la peur, qui actuellement se répand notamment parmi les plus jeunes, s'avère particulièrement inquiétante car elle fait naître la haine de l'Autre, selon Anilore Banon. Les solutions se trouvent dans la recherche scientifique. L'œuvre Vitae est née de cette volonté de rejeter la peur, au profit de la fraternité. Cette sculpture animée et connectée rassemblera un million d'empreintes de mains. Son ambition est de réunir l'ensemble de l'humanité, d'où le choix de son installation sur la Lune, autour d'une nouvelle manière de penser la paix.

Certes la paix constitue un destin raisonnable, au sens où il est acceptable, mais la raison peut-elle, à elle seule, amener l'humanité vers la paix ?

Pour Anilore Banon, il convient a contrario de recourir à une grande part d'émotion et de courage, le raisonnable amenant trop souvent l'être humain à admettre des situations qui, en réalité, sont inacceptables. Il faut rêver la paix autrement, c'est-à-dire décider, ensemble, qu'elle est possible.

De son côté, Jean Audouze estime tout de même nécessaire de se convaincre, par la raison, que la paix constitue la grande chance de l'humanité. En ce sens, l'attitude du Président américain vis-à-vis du changement climatique lui paraît « suicidaire » : la protection de l'environnement est devenue non seulement indispensable, mais elle peut aussi contribuer à la paix, sachant que certaines régions de la planète deviendront bientôt invivables.

L'art, guidé par le cœur et l'intuition, ne s'oppose pas à la science, qui certes, repose sur un certain nombre de principes et de lois. Hélas, les contraintes désormais imposées aux scientifiques pour obtenir des financements freinent leur créativité, selon Jean Audouze. Ainsi, il n'est dorénavant plus envisageable de confier à un étudiant une problématique risquée en termes de résultats à court terme ; comment, alors, espérer qu'il fasse une belle découverte ? La culture de la paix suppose de prendre des risques.

De la même manière, bien enseigner la science nécessite d'apprendre à s'interroger, dans la mesure où la question fait en elle-même partie du processus scientifique. Bien que trop souvent délaissés par le monde politique, l'enseignement et la culture sont, pour Jean Audouze, porteurs d'enjeux fondamentaux pour l'ensemble de la société. En réalité, les enseignants, les artistes et les scientifiques ont un point commun : leur curiosité. Or, comment être belliqueux lorsque l'on est curieux ?

Faire de la culture de la paix le destin de l'humanité suppose l'émergence d'une conscience mondiale, encore loin de s'imposer face à l'actuelle montée des égoïsmes. Cependant, Anilore Banon estime que la rapidité des changements qui caractérise le monde actuel permet de demeurer optimiste.

INFOX ET STRATÉGIES DE DÉSINFORMATION : LES ARMES DU XXI^E SIÈCLE ?

5 juin, 14h-15h15, Salle Guillaume

Modérateur :

→ **François Picard,**
Journaliste, France 24

Intervenants :

→ **Loïc Berrou,**
Directeur adjoint, France 24

→ **Emmanuel Dupuy,**
Président de l'Institut Prospective
et sécurité en Europe

→ **Catherine Morin-Desailly,**
Présidente de la Commission Culture
et de l'éducation du Sénat

D'aucuns perçoivent les réseaux sociaux comme de nouveaux outils pour relancer le débat public et donner plus de place à l'opinion des citoyens. Cependant, en l'absence de réelle interlocution et de vérification de la véracité des propos tenus, chacun reçoit le message qu'il veut entendre. Ainsi peuvent se former des communautés, sur la base de rumeurs, à l'écart de la place publique. A contrario, la pratique journalistique s'évertue à s'appuyer sur des sources fiables et à distinguer le fait du commentaire.

La crédibilité des journalistes se trouve souvent remise en cause, notamment par les plus accoutumés à l'usage des réseaux sociaux, parmi lesquels les plus jeunes. Selon Loïc Berrou, Internet accentue le biais cognitif de la confirmation : une personne est toujours tentée de croire une information dont elle est déjà convaincue. Les producteurs d'infox en usent aux dépens des internautes, et jouent également sur les émotions en proposant des titres sensationnels. En conséquence, une fausse information se répand six fois plus rapidement qu'une vraie.

Certains éléments s'avèrent néanmoins plutôt rassurants pour les journalistes. La durée de vue des vidéos de France 24 sur YouTube croît et la moyenne d'âge de leur public se situe entre 27 et 32 ans, tandis que certaines des vidéos de décryptage des infox de l'Agence France Presse affichent un nombre de vues supérieur à celles qui ont participé à les répandre. En 2017, les médias classiques ont repris le dessus en termes de confiance du public. Pour autant, les journalistes demeurent assez désemparés face aux fausses informations, tout simplement parce qu'ils ne disposent pas d'outils pour lutter contre elles, au-delà de la pédagogie que pratique notamment le Réseau des observateurs de France 24.

En outre, la question de la désinformation s'insère désormais dans un domaine plus large, celui de l'influence. La guerre de l'information est devenue stratégique pour tous les États, comme le montre l'émergence du concept de « soft power », développé par Joseph Nye. De plus, si la propagande a toujours été une réalité, elle s'est transformée à travers la multiplicité des vecteurs : il faut désormais « gagner le cœur et les esprits », selon le langage onusien. Cependant, alors que pour les journalistes, cette évolution correspond à une régression démocratique, elle est devenue, pour les citoyens d'États autoritaires, un vecteur de démocratisation : la non-régulation des réseaux sociaux sert d'outil d'expression et de conscientisation, dès lors que les chaînes d'informations sont contrôlées par les gouvernements. Selon Emmanuel Dupuy, la société se trouve à l'aube d'une nouvelle révolution, celle de l'avènement de l'intelligence artificielle : avec la 5G, le flot d'informations deviendra immédiat, permanent, sans aucun contrôle ni régulation. Face à la lutte d'influence que se livrent les États autour de l'accès à l'information, Emmanuel Dupuy suggère une régulation via une organisation internationale qui reste à créer.

Catherine Morin-Desailly rappelle que lorsqu'Edward Snowden a révélé que toutes les données européennes étaient massivement espionnées par la National Security Agency (NSA), le monde entier a pris conscience du fait qu'Internet était devenu un terrain mondial d'affrontements. Ayant très vite compris quel poids allaient prendre les acteurs d'Internet, les États-Unis sont devenus les pionniers de ces nouvelles technologies. Désormais, Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft, réunis sous l'acronyme GAFAM, sont devenues des oligopoles. Quant à elle, l'Europe n'est plus qu'« une colonie du monde numérique », selon Catherine Morin-Desailly : elle dépend de ces entreprises pour travailler et commercer, mais aussi pour accéder à l'information. Dans ce contexte, Internet s'est construit sur un modèle reposant sur une stratégie de l'attention, qui consiste à capter toujours plus de personnes avant de les enfermer dans leurs propres modes de pensée ; puis leurs données sont réutilisées de manière à favoriser toujours plus de consommation, en faveur d'oligopoles pratiquant l'optimisation fiscale.

Catherine Morin-Desailly cite aussi l'affaire Cambridge Analytica qui, par la suite, a démontré à quel point ce modèle était devenu potentiellement dangereux. Pour le combattre, la France a décidé de donner au juge la possibilité de décréter, sous vingt-quatre heures, le fait qu'une nouvelle est juste ou fausse, au travers d'une loi « potentiellement liberticide », aux yeux de Catherine Morin-Desailly. Elle considère urgent de définir enfin le statut et la responsabilité des plateformes, tout en se posant la question de la durabilité du modèle économique d'Internet. De son côté, l'Europe a adopté un Règlement Général de la Protection des Données, mais il comporte des angles morts qui restent à traiter, dont la question des objets connectés notamment.

D'après Emmanuel Dupuy, la menace vient désormais des nouveaux GAFAM : les géants du Web chinois, à savoir Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi, feront l'économie numérique de demain. Coincée entre ces sociétés d'Internet à l'envergure mondiale, l'Europe doit redevenir maître de son destin numérique et redonner confiance aux consommateurs via un système Internet régulé et source de progrès. Pour Catherine Morin-Desailly, en France, le service public de l'audiovisuel et l'Éducation nationale doivent pouvoir prendre toute leur part dans la nécessaire éducation des citoyens aux médias. Enfin, selon Loïc Berrou, les journalistes ont, de leur côté, la responsabilité de réconcilier la manière horizontale dont l'information se répand désormais - via les réseaux sociaux - et leur habituelle façon de procéder, plutôt verticale - avec les journaux et reportage, sans véritable possibilité d'interaction.

LES DÉFIS MIGRATOIRES : ENJEUX GLOBAUX, RÉPONSES LOCALES ?

4 juin, 17h00-18h15, salle Guillaume

Modérateur :

→ **Laurent Marchand,**
Journaliste, Ouest France

Intervenants :

- **Paolo Artini,**
Représentant pour la France et Monaco, Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés
- **Pierre Henry,**
Directeur général, France Terre d'Asile
- **Hervé Le Bras,**
Directeur d'études, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris
- **Boris Pistorius,**
Ministre des Affaires intérieures du Land de Basse-Saxe

Paolo Artini explique qu'en 2018, près de 70 millions de personnes – dont 25 millions de réfugiés – ont été contraintes de se déplacer en raison de conflits ou de violations des droits de l'Homme. Seule une minorité de ces flux migratoires aboutit dans les pays développés. Même si plusieurs millions de réfugiés syriens sont arrivés en Europe à partir de 2015, de tels flux migratoires sont gérables à l'échelle du continent. Cependant, les pays méditerranéens qui ont eu à faire face à des vagues de réfugiés arrivant par la mer sur des embarcations de fortune ont été confrontés à des problématiques auxquelles ils étaient mal préparés, comme le secours en mer et l'accueil physique des migrants, les contraignant à rechercher une solution au cas par cas. La fermeture des ports italiens aux réfugiés a notamment contraint la Libye à prendre en charge le secours en mer et l'accueil des migrants mais ces derniers se retrouvent hébergés dans des conditions très difficiles et sont régulièrement déplacés d'un centre à l'autre en fonction de l'évolution des combats.

Si le pic de la crise migratoire est passé, la crise a gagné le terrain politique, estime Pierre Henry. La solidarité européenne fonctionne imparfaitement à ses yeux. Les dispositifs de pré-accueil sont insuffisants, compliquant le dépôt de demande d'asile par les réfugiés hébergés dans des conditions précaires et entretenant l'idée, parmi la population, que les pouvoirs publics seraient dépassés face aux flux de migrants. Les mouvements d'extrême-droite profitent de cette situation, conclut Pierre Henry. Selon Boris Pistorius, l'Allemagne s'est quant à elle montrée capable de gérer efficacement l'arrivée de 1,1 million de réfugiés pour la seule année 2015, dont 170 000 pour le seul Land de Basse-Saxe, peuplé de 8 millions d'habitants. Des bâtiments publics ont été réquisitionnés pour pouvoir nourrir et loger tous les réfugiés. L'Allemagne n'a toutefois pas été épargnée par la montée de l'extrême droite, remarque Boris Pistorius, le mouvement Alternativ für Deutschland ayant réussi à percer dans l'ancienne RDA, où les flux migratoires étaient faibles sous l'ère communiste et où les discours emplis de préjugés ont davantage de chance d'être entendus.

Hervé Le Bras relativise l'importance de la crise migratoire en citant quelques statistiques. En France, si 120 000 réfugiés sont arrivés sur le territoire en 2018, ce sont au total 260 000 personnes qui ont reçu un titre de séjour. Les flux migratoires ont tendance à progresser mais d'autres mouvements en sens inverse sont également à prendre en compte. En effet, 90 000 personnes arrivées dans le pays les années précédentes en sont reparties, tandis que 200 000 Français ont émigré. Le solde migratoire en France est donc très faible, de l'ordre de 60 000 personnes par an depuis une dizaine d'années. La seule période de l'histoire où la France a dû gérer un important flux migratoire a été celle consécutive à l'indépendance de l'Algérie. Hervé Le Bras note que l'Allemagne, à l'inverse, a été confrontée à plusieurs flux migratoires

de grande ampleur : à la fin de la Première Guerre mondiale avec le rapatriement des Allemands qui vivaient dans les régions annexées par les pays vainqueurs, à la chute du mur de Berlin avec le retour des populations germanophones qui vivaient dans le bloc soviétique et durant la guerre civile en Yougoslavie.

Pierre Henry prône le principe suivant : « un euro pour l'accueil des réfugiés et un euro pour les populations d'accueil », de manière à maintenir un niveau de service public suffisant et à éviter les « concurrences de pauvreté et de précarité ». Cette approche locale semble indispensable pour enrayer la montée des mouvements extrémistes. Paolo Artini souligne d'ailleurs que, paradoxalement, les idées nationalistes progressent dans des territoires où les flux de réfugiés sont faibles. Les discours xénophobes trouvent un terrain favorable à leur développement dans l'esprit de populations peu habituées à la diversité culturelle. Les pays et régions concernés par la montée de l'extrémisme, comme la Hongrie, la Pologne, l'Italie ou encore l'est de l'Allemagne, sont d'ailleurs confrontés à un enjeu démographique important, et l'accueil de migrants aurait été pour eux une bonne occasion de compenser la décroissance de leur population. Pour la Pologne, d'ailleurs, le refus d'accueillir 500 réfugiés syriens est avant tout un message politique, sachant que le pays a accueilli un million d'immigrés ukrainiens.

Boris Pistorius insiste à son tour sur la nécessité d'investir dans les services publics locaux, notamment au niveau des crèches et des écoles, afin que l'intégration des personnes accueillies puisse être un succès. Selon lui, la première cause d'échec de l'intégration est le fait que le reste de la population n'accepte pas les migrants. Des associations ont ainsi organisé des fêtes de bienvenue lorsque les réfugiés arrivés en Allemagne ont été réorientés vers des petites structures d'accueil, afin de favoriser la découverte mutuelle entre les nouveaux arrivants et les riverains et de combattre les préjugés à la racine.

Une erreur importante a d'ailleurs été commise dans les années 1990, lorsque les pouvoirs publics allemands n'ont pas jugé bon d'investir pour les migrants yougoslaves dont la demande d'asile avait été refusée, pensant qu'ils quitteraient le territoire d'eux-mêmes. La majorité est cependant restée, ce qui a posé de sérieux problèmes d'intégration.

Pour les différents intervenants, force est de constater que le principe du Règlement Dublin III, qui veut que la demande d'asile des réfugiés soit examinée par leur premier pays d'accueil, ne fonctionne pas. Les pays ont par exemple tendance à se renvoyer mutuellement des dossiers de demande d'accueil. La non-efficacité de ce dispositif était passée inaperçue jusqu'en 2015, avant que l'afflux de migrants en Italie, en Espagne et en Grèce ne le pousse dans ses derniers retranchements. Pour Pierre Henry, bâtir un nouveau système est à présent difficilement envisageable car la solidarité ne fonctionne plus sur les questions migratoires. Boris Pistorius insiste ainsi sur le fait que les États membres ont choisi de créer une barrière à la frontière de l'Union européenne, plutôt que de chercher à analyser les motivations des migrants et à agir en prévention sur les facteurs qui génèrent des flux migratoires, à l'image des conflits ou du changement climatique.



De gauche à droite : James Lindsay, Sophia Besch, Alexandra De Hoop Scheffer, Lori Esposito Murray

© Eric Biernacki - Région Normandie

QUEL FUTUR POUR L'ALLIANCE TRANSATLANTIQUE ?

5 juin, 14h-15h15, salle Abbesses

Modérateur :

- **James Lindsay**,
Vice-Président senior, Directeur des études et Président de la chaire Maurice R. Greenberg, Council on Foreign Relations

Intervenantes :

- **Sophia Besch**,
Chercheuse associée, Center for European Reform
- **Alexandra De Hoop Scheffer**,
Directrice du bureau de Paris, German Marshall Fund of United States
- **Lori Esposito Murray**,
Chercheuse senior associée, Council of Foreign Relations

Les alliances créées après la fin de Seconde Guerre mondiale, qui ont apporté paix et prospérité à l'Europe, sont aujourd'hui en danger, en particulier en raison du désengagement des États-Unis sur la scène internationale. Celui-ci remet en cause l'alliance transatlantique, pivot du multilatéralisme depuis soixante-dix ans.

Pour Alexandra De Hoop Scheffer, ce désengagement est cyclique : il survient après des périodes de forte implication, par exemple, après la guerre du Vietnam ou la première guerre en Irak. En ce sens, Donald Trump accélère un changement engagé par Barack Obama, par sa volonté d'abandonner le rôle longtemps porté par les États-Unis de « gendarmes du monde », et en focalisant l'attention sur sa politique interne, concrétisée dans le slogan « America First ».

En outre, les relations transatlantiques ne doivent pas être perçues de manière isolée, mais pensées dans un environnement mondial en évolution. Ainsi, la Chine fait aujourd'hui partie des priorités de la politique étrangère des États-Unis, et ceux-ci privilégient des relations unilatérales avec Pékin. De plus, l'affaiblissement de l'Union européenne, en raison des divisions internes et du rejet par une partie des citoyens de la mondialisation et des élites politiques, sert les intérêts de Donald Trump et affecte l'alliance transatlantique.

À l'inverse, pour Sophia Besch, la politique du Président américain ne constitue pas uniquement une forme d'accélération de tendances préexistantes. Donald Trump remet en cause les fondements mêmes de l'alliance

transatlantique. Cette position a déjà eu des conséquences, notamment en matière de défense. De même, selon Lori Esposito Murray, « l'alliance transatlantique pourrait se transformer ou prendre fin, mais il est certain qu'elle ne restera pas telle qu'elle a été au cours des soixante-dix dernières années ».

Des désaccords ont toujours été constatés, mais les principes fondamentaux de l'alliance transatlantique, qui visait à assurer la démocratie et la défense collective, n'avaient jamais été remis en question jusqu'à présent. Or, Lori Esposito Murray souligne que le Président des États-Unis attaque ces deux principes et les institutions qui les symbolisent dans le cadre de l'alliance transatlantique, en critiquant la crédibilité et la nécessité à la fois de l'Union européenne et de l'Organisation du traité de l'atlantique nord (OTAN). Selon la chercheuse, il blâme la première avant tout parce qu'elle constitue une puissance économique capable de s'opposer aux démarches commerciales unilatérales engagées par la Maison Blanche. La seconde est remise en cause par le Président Trump au nom de l'implication financière des États-Unis, qu'il estime démesurée au regard de celle des autres pays membres, posant du reste la question légitime de la raison d'être de l'OTAN, institution créée dans le contexte de la guerre froide, depuis la dissolution de l'URSS.

Les États-Unis connaissent un profond changement démographique, avec la croissance des populations hispaniques et asiatiques, qui n'ont pas de lien culturel traditionnel avec l'Europe. Pour Alexandra De Hoop Scheffer, il apparaît donc aujourd'hui essentiel de favoriser l'alliance transatlantique, en l'abordant de manière pragmatique plutôt que sous une forme émotionnelle ou symbolique, en faisant de l'UE un partenaire pertinent des États-Unis, par exemple sur le plan commercial et technologique.

Toutefois, Lori Esposito Murray reste optimiste. L'alliance transatlantique a montré son efficacité, en maintenant la paix pendant soixante-dix ans. De plus, l'Union européenne et les États-Unis doivent faire face à des menaces communes, aux priorités desquelles se trouvent les ingérences de la Russie dans

les démocraties occidentales et la puissance économique de la Chine qui permet à celle-ci de proposer au monde un modèle alternatif à celui des démocraties occidentales, fondé sur l'autorité de l'État. Ainsi, en dépit des injonctions du Président Trump, le travail commun se poursuit, par exemple vis-à-vis de l'annexion de l'Ukraine par la Russie ou de la cybersécurité, et l'alliance transatlantique reste active face aux enjeux globaux comme les migrations, le changement climatique ou le terrorisme, qui imposent des coopérations internationales.

Par ailleurs, pour Lori Esposito Murray, la réponse apportée à la politique étrangère de Donald Trump par la France et l'Allemagne au travers de l'idée d'une force européenne de défense permet d'aborder la question de manière supranationale, en tâchant de construire un consensus entre les pays européens, tout en faisant face à la menace militaire que la Russie est susceptible de constituer.

Selon Alexandra De Hoop Scheffer, l'approche disruptive du Président Trump, en dépit de son caractère destructeur, a mis en exergue la nécessité d'adapter les institutions issues de la Seconde Guerre mondiale aux problématiques du XXIème siècle. Toute phase de transition peut être source de chaos, mais également de créativité et d'innovation. Il s'agit alors de repenser la coopération entre l'Union européenne et les États-Unis. Pour Sophia Besch, les sociétés européennes sont aujourd'hui en péril parce qu'elles sont restées trop effacées dans la défense de leurs valeurs communes. La réaffirmation de celles-ci reste le meilleur moyen de procéder à la nécessaire transformation de l'alliance transatlantique, sans pour autant en renier les fondements.

REMERCIEMENTS

L'édition 2019 du Forum mondial Normandie pour la Paix est le résultat d'un travail collectif. Le Président de la Région remercie celles et ceux qui ont contribué à en faire un tel temps fort, tout particulièrement :

- Les 240 intervenants pour leur engagement sincère et leurs prises de parole inspirantes
- Les partenaires et les mécènes du Forum, qui font rayonner l'initiative Normandie pour la Paix sur le territoire régional, en France et à l'international
- Les élus et agents de la Région pour leur travail à l'année autour des thématiques de paix et de liberté
- Les 6 000 participants venus assister à cette deuxième édition

À l'année prochaine !

Hervé Morin

Président de la Région Normandie
et de Régions de France,
ancien Ministre de la Défense



© Eric Biernacki - Région Normandie



RÉGION
NORMANDIE